



Tessier
RÉCRÉO-PARC

Processus simple
Design bien pensé
Et pour longtemps



Magique, saugrenu,
avec un brin de folie :

Tritopia

Bienvenue dans le royaume
de l'imagination!

*Laissez votre monde
imaginaire devenir
réalité avec nos
cabanes au look unique!*

SOMMAIRE

Images ayant servi à la création de la couverture : Shutterstock.com



Association québécoise du loisir municipal

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENTE

Manon Lanneville, Ville de Varennes
450-652-9888, poste 501
manon.lanneville@ville.varennes.qc.ca

VICE-PRÉSIDENT

Jocelyn Gauthier, Ville de Montréal
514-872-6022
jocelyngauthier@ville.montreal.qc.ca

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Janique Letellier, Laval
450-662-4901
j.letellier@ville.laval.qc.ca

AUTRES MEMBRES

Martin Gilbert, Ville de Matane
418-562-2333 poste 2070
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

Edith Proulx, Piedmont
450-227-1888, poste 223
loisirs@piedmont.ca

SOUTIEN PERMANENT

DIRECTEUR ET DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Luc Toupin
514-252-5244, poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

DIRECTRICE

Geneviève Barrière
514-252-5244, poste 4
g.barriere@loisirpublic.qc.ca

RESPONSABLE À LA GESTION FINANCIÈRE

Carole Hamel
514-252-5244, poste 1
carole.hamel@loisirpublic.qc.ca

COORDONNATRICE FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

Joëlle Derulle
514-252-5244, poste 2
jderulle@loisirpublic.qc.ca

COORDONNATRICE COMMUNICATION, MARKETING ET LOGISTIQUE

Line Paquette
514-252-5244, poste 6
lpaquette@loisirpublic.qc.ca



ALLIANCE QUÉBÉCOISE
DU LOISIR PUBLIC

L'AQLM est membre de l'Alliance
québécoise du loisir public.

Hiver 2018-2019 – Vol. 41 N° 4

REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Bernard Blais
bernard.blais@ville.amos.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT

Martin Gilbert
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

CAPITALE-NATIONALE

Marie-Eve Therrien
marie-eve.therrien@ville.quebec.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC

Jonathan Guay
jguay@ville.drummondville.qc.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES

André Lambert
a.lambert@vsjb.ca

CÔTE-NORD

Vacant

ESTRIE

Linda Gagnon
l.gagnon@ville.magog.qc.ca

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Brigitte Paradis
sportsbrigitte@gmail.com

LANAUDIÈRE

Natacha Drapeau
natacha.drapeau@saint-donat.ca

LAURENTIDES

Édith Proulx
loisirs@piedmont.ca

LAVAL

Sébastien Vallée
s.vallee@laval.ca

MAURICIE

Estelle Paulhus
epaulhus@ville.latuque.qc.ca

MONTÉRÉGIE

Michel Barbier
michel.barbier@saint-lambert.ca

MONTREAL

Martin Savaria
msavaria@ville.montreal.qc.ca

NORD-DU-QUÉBEC

Vacant

OUTAOUAIS

Marc Proulx
proulx.marc@gatineau.ca

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Vacant

ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS

REPRÉSENTANTE DE L'AQLM

Linda Gagnon
l.gagnon@ville.magog.qc.ca

Dans ce numéro	4
Mot de la présidente	6
Éditorial : Des enjeux qui nous préoccupent tous Pour mieux jouer le jeu	8
19 ^e Conférence annuelle du loisir municipal Participation record et grande satisfaction	10
Les enjeux actuels et futurs du loisir municipal Résultats d'un sondage auprès des membres de l'AQLM	16
Enjeux et tendances en loisir municipal Agir ou ne pas agir? Telle est la question	19
Priorité à la pénurie de main-d'œuvre et aux infrastructures Une entrevue avec Alexandre Cusson, président de l'UMQ et maire de Drummondville	24
Le loisir porteur de la qualité de vie essentielle au développement des sociétés : une tendance et un enjeu	27
Trois enjeux territoriaux du loisir public et rôle de la MRC	31
Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2018	34
Faire un plan directeur des parcs et espaces verts	36
Pratiques exemplaires	42
Regards sur l'actualité	49



AGORA FORUM

Publié par l'Association québécoise du loisir municipal quatre fois l'an et distribué aux membres de l'AQLM et à ses partenaires du monde du loisir au Québec.

Pour alléger la lecture, là où la forme féminine n'est pas appliquée, elle est sous-entendue, s'il y a lieu.

Le contenu des articles publiés demeure la responsabilité de leurs auteurs.

Rédacteur en chef: Sylvain Hénault
Directeur artistique: Joël Lemay
Infographiste: René Déry
Correcteur: Denis Poulet
Imprimeur: Imprimerie Siel

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1V 0B2

T: 514 252-5244
F: 514 252-5220

infoaqlm@loisirmunicipal.qc.ca
www.loisirmunicipal.qc.ca

Publicité

Luc Toupin
514 252-5244, poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-6409

DANS CE NUMÉRO

« Dans un monde en continu changement, s'intéresser aux enjeux et tendances est plus qu'un exercice passager, c'est un devoir. »

AGORA FORUM OFFERTE EN VERSION NUMÉRIQUE

Agora Forum est disponible en version numérique. Les membres de l'AQLM ont accès à cette version à l'aide d'un hyperlien qu'on leur envoie par courriel. Les membres qui le désirent peuvent continuer de recevoir l'édition papier.

Pour profiter au maximum des fonctions de lecture du procédé, il convient de s'en servir à partir d'un appareil portable.



Dans un monde en continu changement, s'intéresser aux enjeux et tendances est plus qu'un exercice passager, c'est un devoir, surtout dans une profession qui a pour objet de contribuer au « bonheur des gens », pour reprendre la belle expression du maire Labeaume à l'ouverture de la 19^e Conférence annuelle du loisir municipal.

Nous avons donc voulu savoir quelles étaient les tendances, quels étaient les enjeux en loisir municipal. Vous trouverez dans ces pages les résultats du sondage que nous avons effectué à ce sujet, en collaboration avec l'Observatoire québécois du loisir.

L'analyse du professeur **André Thibault** interpelle vigoureusement la profession : « Agir ou ne pas agir? » L'inaction s'explique, mais elle équivaut à faire l'autruche. Aussi faut-il développer au plus tôt une compétence pour arriver à maîtriser et mesurer les enjeux, condition essentielle pour développer les stratégies appropriées.

Michel Beauregard, fraîchement intronisé Grand Bâtitseur en loisir, signe son premier éditorial sur le même thème. Que de questions! Sur les ressources humaines, sur le bénévolat, sur le nécessaire équilibre entre loisir organisé et pratique libre. Un texte qui donne sérieuse matière à réflexion!

Dans un autre article, **André Thibault** explore la tendance qui fait de la qualité de vie un champ des services de loisir. Mais qu'est-ce que cette qualité de vie? Comment peut-on la mesurer? Et comment le loisir peut-il agir sur cette dimension? Réponses dans l'article.

Denis Poulet a questionné le président de l'Union des municipalités et maire de Drummondville Alexandre Cusson pour obtenir un point de vue d'élus sur tous ces enjeux. Les propos de l'édile, qui mettent en lumière les priorités d'un grand nombre de municipalités, sont éclairants.

Il y a par ailleurs des enjeux propres au milieu rural. **Jocelyn Garneau** s'y attarde, présentant des recommandations pour

relever les défis posés par trois de ces enjeux : la diversité de la programmation d'activités, la gestion des grands équipements et la concertation des professionnels pour une vision commune du développement.

Il allait de soi que nous revenions sur la **19^e CALM**, qui a connu un record de participation. Ici aussi, on a des résultats de sondage, soit celui de l'évaluation effectuée par les délégués. Et pour mieux se souvenir, une double page de photos!

La rubrique du **projet Espaces** présente des lignes directrices pour l'élaboration d'un plan directeur de parcs et d'espaces verts, avec des conseils sur la consultation de la population dans une perspective de « participation citoyenne ».

Au chapitre des **pratiques exemplaires**, trois belles initiatives « tendance » : la consultation « Dessine ton parc » pour réaménager un parc de Boisbriand, la mise sur pied du Circuit énergie à Montmagny en collaboration avec un groupe de médecine familiale, et l'approche originale de Boischatel pour répondre aux besoins des tout-petits.

Bonne lecture!

L'équipe de rédaction



AQUAM
SPÉCIALISTE AQUATIQUE INC.

Les essentiels pour des vestiaires bien équipés

1 800 935-4878 - info@aquam.com - aquam.com



Jouons ensemble ... Là où l'inclusivité prend tout son sens!

ABC Récréation Québec est une entreprise qui valorise l'environnement, la durabilité et l'innovation. Nous mettons d'abord des critères d'inclusivité et de qualité en premier plan dans toutes nos réalisations.

ABC
récréation

info@abcrecreation.com

1-877-571-4747

www.abcrecreationqc.com

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

MOT DE LA PRÉSIDENTE



M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE
TWITTER : @PRESIDENTAQLM

Un an déjà à la barre de l'Association québécoise du loisir municipal et je réalise à quel point notre association fait bonne figure au niveau provincial.

Retour sur la 19^e CALM

La 19^e édition de la Conférence annuelle du loisir municipal a été marquée par plusieurs moments mémorables. Ce n'est pas un hasard si nous tenions cette activité dans la magnifique ville de Québec. En effet, il y a tout juste 10 ans, Québec accueillait le 10^e Congrès mondial du loisir où l'on adopta l'importante et combien pertinente *Déclaration de Québec*.

Dans la foulée de la 19^e CALM et à l'aube de notre 20^e anniversaire de vie associative, nous persistons et signons : « *Le loisir exerce un rôle essentiel en développement des communautés : il agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue au développement des liens sociaux et du capital social et constitue un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique.* »

Sachant tout le travail que l'organisation d'une conférence annuelle d'envergure demande, je tiens, en mon nom, au nom de l'ensemble du conseil d'administration et en votre nom à vous tous, les membres de l'AQLM, à remercier et féliciter le comité organisateur de la région de la Capitale-Nationale, en particulier la Ville de Québec, pour l'organisation et la réussite de cet événement. Je vous invite à lire le reportage sur la CALM à la page 10.

À la cérémonie de remise des prix Excellence, nous avons remis un trophée Otium à titre de Grand Bâisseur à Michel Beauregard, une personnalité bien connue dans tout le monde du loisir. Son bilan de carrière et de bénévolat est vraiment impressionnant, sa réputation a largement dépassé les frontières du Québec. Et nous sommes fiers de l'avoir recruté comme éditorialiste pour *Agora Forum*. Vous pouvez lire son premier texte à ce titre à la page 8.

Je tiens également à saluer et à remercier tous les membres du conseil d'administration, ceux et celles qui à regret ont renoncé à un nouveau mandat, ceux et celles qui sont toujours en poste et nos quatre recrues (voir page 14). Notre CA est toujours aussi solide et déterminé à maintenir le rôle de leader de l'AQLM dans le domaine du loisir public.

Au terme de la Conférence, nous avons rendu hommage à Sylvain Hénault, qui, au cours des 10 dernières années, a fait profiter l'AQLM de sa grande compétence en communications, tout particulièrement à la CALM et à *Agora Forum*. Merci, Sylvain, pour ton professionnalisme dans tous les mandats qui t'ont été confiés au fil de ces 10 années.

L'AQLM consultée et écoutée

Le 31 octobre dernier, j'ai répondu à une invitation de la Ville de Montréal à me présenter devant sa Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, qui doit réaliser un premier diagnostic en plus de 20 ans de l'état du loisir public dans la métropole. J'ai présenté aux commissaires les résultats de notre dernier sondage auprès de nos membres sur les enjeux actuels et à venir en loisir municipal (voir page 16). J'ai aussi profité de l'occasion pour parler des services de l'AQLM et des bienfaits du réseautage dans le monde du loisir municipal. Je suis convaincue que l'AQLM est une force qui compte dans la sphère publique et que « la voix unifiée du loisir municipal » est de plus en plus écoutée.

Nouveau plan stratégique à l'horizon

J'entame donc ma deuxième année avec assurance et confiance. Notre équipe est vraiment motivée à entreprendre 2019 avec toute l'énergie requise. Ce sera la dernière année de notre plan stratégique actuel et il faut nous plonger dans l'élaboration d'un nouveau plan : au programme, un nouveau sondage, une consultation régionale et un exercice de priorisation.

Par ailleurs, la 20^e CALM aura lieu à Laval et s'annonce déjà comme un événement tout à fait spécial en raison du 20^e anniversaire de l'AQLM. Le rendez-vous de l'an prochain est incontournable.

Manon Lanneville, présidente

« Le loisir exerce un rôle essentiel en développement des communautés : il agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue au développement des liens sociaux et du capital social et constitue un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique. »

simexc.com

Experts en aménagement de terrains de jeux & espaces publics

Conception - installation - travaux connexes

Jeux d'eau
Modules de jeux
Jeux de câbles
Jeux électroniques
Skateparks
Exerciseurs
Mobilier urbain
Abris



aquaJeux

DES ENJEUX QUI NOUS PRÉOCCUPENT TOUS POUR MIEUX JOUER LE JEU



PAR
MICHEL
BEAUREGARD

Bienvenue à notre nouvel éditorialiste!

Les membres du Comité éditorial de la revue *Agora Forum* sont honorés d'accueillir au sein de l'équipe un Grand bâtisseur en la personne de Michel Beauregard. Intronisé à ce titre à la cérémonie de remise des prix Excellence de l'Association québécoise du loisir municipal le 4 octobre 2018 à Québec, Michel est un modèle d'engagement bénévole aux plus hauts niveaux de responsabilité dans le domaine du loisir public et associatif.

Acteur du monde du loisir depuis 40 ans, Michel Beauregard a œuvré au fil des ans dans l'organisation du loisir tant à titre d'entrepreneur que de bénévole dans le secteur public. Son engagement dans le milieu associatif lui procure un contact quotidien avec la réalité des associations, des bénévoles, des régions et des relations gouvernementales. Sa riche polyvalence, son ardeur soutenue, sa passion indéfectible partagée dans un réseau de contacts dynamiques et passionnés lui permettent de répondre à toute attente et d'offrir à nos lecteurs des opinions éclairées et pertinentes.

La rédaction

À la lecture des résultats du sondage sur les enjeux et tendances en loisir municipal (voir p. 16), une question préalable se pose : *Le principal enjeu ne serait-il pas la capacité des professionnels de maîtriser cette vision 360 degrés nécessaire pour faire face à ces multiples enjeux?*

Souvent ancrés dans nos activités quotidiennes, *avons-nous tous la possibilité de prendre le recul nécessaire pour analyser ces enjeux communs et surtout y trouver des solutions?* Comme ces enjeux sont des préoccupations à tous les niveaux, ils n'appartiennent pas uniquement aux professionnels du loisir, mais ils sont au cœur de la vie municipale, d'où l'importance que tous puissent contribuer aux actions qui composeront la panacée commune.

Ces enjeux doivent être abordés en équipe, dans les commissions et avec les élus afin que chacun puisse bien comprendre les problématiques, s'approprier les enjeux et s'identifier comme acteur du changement. Comme professionnels, *avons-nous la reconnaissance nécessaire pour assurer le leadership du processus destiné à relever les défis que posent ces enjeux?*

Une chose est certaine, notre devoir de professionnel en loisir ne se limite pas uniquement à intervenir dans notre milieu. Il exige aussi de documenter les interventions locales à toutes les étapes : analyse, échanges, processus de décision, actions et évaluation des résultats. Ces précieuses données enrichiront l'ensemble de la réflexion de la communauté du loisir

et leur partage servira à raffiner de futures interventions de collègues partout au Québec. Les initiatives de l'AQLM sur des sujets d'intérêt collectif démontrent bien l'efficacité de ce type de partage.

Globalement, le sondage s'avère très positif, car il identifie des préoccupations communes qui rallient les professionnels de toutes les villes, peu importe leur dimension. Comme la créativité et l'innovation germent dans des terreaux fertiles, les plus petites communautés, qui disposent souvent de ressources plus limitées, ont la flexibilité et les aptitudes qui peuvent générer des pistes de solutions inattendues. Or, ces solutions peuvent se transposer dans de plus grandes communautés. Cette créativité souvent générée par la nécessité permet de puiser dans des ressources faisant appel à la solidarité.

UN QUESTIONNEMENT IMPORTANT SUR LES RESSOURCES HUMAINES

Sans prioriser un enjeu par rapport à un autre, on constate que plusieurs sont reliés aux ressources humaines, tant rémunérées que bénévoles. Dans les deux cas, nous sommes tous préoccupés par le recrutement et la rétention. *Le modèle de gestion déléguée à des OBNL, adopté par la plupart des municipalités et qui occupe un grand pan de l'offre de service en loisir, a-t-il atteint ses limites? L'augmentation constante des responsabilités confiées n'a-t-elle pas fait fuir la génération des milléniaux? Le renouvellement, pour ne pas dire le rajeunissement de ces*

organisations, ne dépend-t-il pas d'une planification stratégique axée davantage sur un besoin de transfert de connaissances et d'accompagnement?

La modification de l'approche à l'égard des organisations bénévoles est souvent difficile en raison des motivations très variées des bénévoles eux-mêmes. Ces différences, liées à des attentes particulières, sont souvent source de conflits, car au-delà de la spécificité d'un groupe, les motivations individuelles ne sont pas toutes les mêmes. *La diversité des compétences nécessaires est-elle trop complexe pour le type de bénévole intéressé à donner de son temps pour sa communauté? Le recrutement sur la base unique des compétences est-il utopique? En sommes-nous rendus à la professionnalisation du bénévolat?*

Dans un contexte où le recrutement d'employés est difficile, plusieurs services débauchent plus qu'ils n'embauchent. Ils se volent carrément des employés. *Les nouveaux bénévoles retraités, plus jeunes, plus en santé et plus scolarisés seront-ils intéressés à prendre des responsabilités plus importantes? Seront-ils plutôt recrutés comme employés temporaires en raison des besoins liés au plein d'emploi? Le milieu du tourisme, qui fonctionne comme nous avec des pics saisonniers, vise aussi ce groupe. Ses initiatives auront-elles un impact sur notre masse de bénévoles? Actuellement, toutes les régions et tous les secteurs d'activités au Québec s'activent; le loisir se doit de se mobiliser pour faire partie des discussions et des solutions.*

L'arrivée de nouveaux immigrants est aussi au cœur des préoccupations. *Peuvent-ils contribuer à la solution? Nos organisations de loisir peuvent-elles être des lieux d'accueil et d'apprentissage pour des gens qui désirent être partie prenante à leur nouveau milieu de vie? Peut-être! Mais cette ouverture est-elle partagée par l'ensemble de nos bénévoles? Les motivations et les attentes de part et d'autre exigent une ouverture d'esprit, mais aussi un processus d'adaptation qui demande du temps. Pouvons-nous créer des environnements favorables pour faciliter ce maillage?*

LA PROBLÉMATIQUE DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

Un autre des enjeux importants est lié à l'offre de service. La demande est de plus en plus diversifiée et va dans tous les sens. Rejoindre tous les groupes de population requiert une approche quasi chirurgicale qui soulève des problématiques complexes. L'offre structurée doit être multisectorielle, multi organismes et répartie sur l'ensemble du territoire. Diffuser largement cette offre nécessite le recours à des technologies de pointe et à des connaissances en matière de médias sociaux que nous ne maîtrisons pas tous. *Avons-nous les moyens de nos ambitions?*

Le souci de maintenir la plus grande accessibilité possible requiert des compromis en matière de tarification et d'utilisation optimale des plateaux que gèrent les municipalités, les commissions scolaires et divers partenaires. *Est-ce uniquement à nous de défendre les grands principes de l'accessibilité?*

À cette offre structurée s'ajoute l'impératif d'offrir des lieux et des équipements sécuritaires à des citoyens pour la pratique libre d'activités selon des horaires atypiques. Cette volonté d'accommoder les gens qui désirent pratiquer des activités sans encadrement en toute liberté exige des professionnels une rigoureuse planification allié à un soutien opérationnel important. Les citoyens sont en effet de plus en plus exigeants en matière de disponibilité et de qualité des installations.

Cette demande que les citoyens expriment de plus en plus aux services concernés ou même directement aux élus fait partie de la réalité quotidienne. L'utilisation des médias sociaux génère souvent des attentes urgentes : les gens veulent une réponse rapide, pour ne pas dire immédiate.

L'enjeu de la pratique libre amène le professionnel à rappeler l'importance de l'équilibre global de l'offre et du respect des champs de compétences des organisations partenaires et des institutions. *Mais la pratique libre coûte combien en temps et en argent?*

L'EMBARRAS DES CHOIX DE PRIORITÉS

Ultimement, les besoins qui reflètent les tendances ou les nouveaux besoins devront être pris en compte dans une réflexion budgétaire que le professionnel en loisir devra alimenter par un argumentaire solide et bien documenté. Or, cette réflexion pourrait déboucher sur l'établissement de priorités pas toujours au diapason avec les préoccupations des élus et les orientations des autres services. Eux aussi ont leurs enjeux! Assurément on se posera les questions : *devrions-nous confier ce mandat à un OBNL? Les OBNL pourront-ils satisfaire aux exigences des protocoles d'éthique, d'imputabilité et de règles comptables?*

Dans un environnement en constante évolution, le professionnel fait face à de nombreuses variables qui sont autant de défis. On le constate, l'examen des tendances et enjeux en loisir municipal pose plus de questions qu'il ne propose de réponses. Cet examen n'est donc qu'un début et les réponses ne viendront que graduellement. À une problématique donnée, chaque milieu aura à répondre selon sa couleur particulière et ses ressources actuelles. On est loin d'avoir terminé de parler de ces enjeux!

« Comme ces enjeux sont des préoccupations à tous les niveaux, ils n'appartiennent pas uniquement aux professionnels du loisir, mais ils sont au cœur de la vie municipale, d'où l'importance que tous puissent contribuer aux actions qui composeront la panacée commune. »



Photo : Shutterstock.com

19^e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL PARTICIPATION RECORD ET GRANDE SATISFACTION

PAR DENIS POULET

La prochaine CALM, celle du 20^e anniversaire de l'AQLM, aura lieu à Laval du 2 au 4 octobre 2019.

Avec une participation record de 610 délégués représentant 229 municipalités, la 19^e Conférence annuelle du loisir municipal était déjà un grand succès dès le départ. Cette réussite s'est confirmée par le taux de satisfaction très élevé qui ressort du sondage post-Conférence.

Cette 19^e CALM s'est déroulée à Québec du 3 au 5 octobre, là même où avait eu lieu, 10 ans plus tôt, le mémorable 10^e Congrès mondial du loisir. Le thème « Nous sommes loisir! » se déclinait en de multiples variations, qui ont permis à tout un chacun de s'identifier à l'une ou l'autre des facettes qui caractérisent le travail des professionnels en loisir municipal.

Au cours des trois journées, les participants ont eu la possibilité de visiter plusieurs installations et équipements récréatifs et culturels de la région de Québec, d'assister à 40 ateliers (31 ateliers en salle et 9 ateliers terrain) et d'entendre 51 présentations professionnelles. Plus d'une soixantaine d'exposants provenant

des secteurs commercial, corporatif et public étaient également venus présenter aux délégués des produits et services efficaces et novateurs.

En conférence d'ouverture, le 3 octobre, le maire de Québec, Régis Labeaume, a affirmé que « son rôle comme maire de Québec est de générer du bonheur en misant sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens ». L'auditoire a vivement applaudi cette déclaration.

SONDAGE ÉLOQUENT

Cent vingt-deux participants, de presque toutes les régions, ont répondu au sondage d'évaluation. Avec 50,4 % de très satisfaits et 47,7 % de satisfaits, on obtient un indice global de satisfaction très élevé (98 %). Voici en détail les taux de satisfaction pour divers éléments :

Sondage d'évaluation		
Élément	Très satisfaits	Satisfaits
Système d'inscription	70 %	29 %
Programmation en ligne	45 %	50 %
Accueil	59 %	39 %
Programme d'activités précongrès	29 %	65 %
Application mobile	58 %	41 %
Salon des exposants	15 %	74 %
Soirée des commanditaires	11 %	60 %
Ouverture officielle	46 %	48 %
Conférence d'ouverture par le maire Labeaume	65 %	31 %
Ateliers terrain du mercredi	53 %	47 %
Ateliers en salle du mercredi	35 %	63 %
Conférence de Jean-Marie de Koninck « Je suis le maillon d'une équipe »	24 %	43 %
Conférence de Jimmy Sévigny « Choisissez votre destinée »	84 %	14 %
Ateliers terrain du jeudi	43 %	52 %
Ateliers en salle du jeudi	25 %	70 %
Remise des prix Excellence	44 %	56 %
Cocktail et banquet de la présidente	35 %	57 %
Assemblée générale	21 %	77 %
Conférence de clôture de René Villemure « Comprendre l'éthique : les enjeux RH »	44 %	44 %

On note les très hauts taux de satisfaction de la conférence de Jimmy Sévigny, du système d'inscription et de la conférence d'ouverture du maire Labeaume.

Trois nouveautés ont fait pratiquement consensus : la présentation de deux conférences le mercredi (94 %), des ateliers terrain toute la journée du jeudi (83 %) et les recommandations de parcours d'ateliers (82 %). Seul le souper du mercredi inclus dans le forfait a fait l'objet d'avis partagés (52 % pour, 48 % contre).

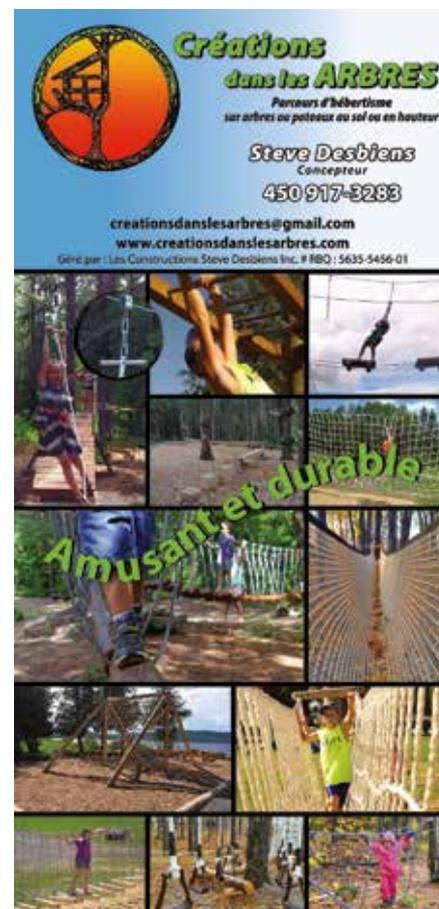
LES ATELIERS LES PLUS POPULAIRES

Parmi les ateliers terrain, les plus populaires ont été « Je suis méli-mélo » (visite culturelle, sportive et communautaire) avec 39 participants, « Je suis rural » avec 38 et « Je suis sportif » avec 37. En salle, les ateliers les plus courus ont été « Je suis infrastructures » (*Guide des bonnes pratiques en aménagement de véloparcs urbains* et *Guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures*)

avec 101 participants, « Je suis communautaire » (*Politiques de reconnaissance et de soutien aux organismes*) avec 100 et « Je suis gestionnaire » (*Guide de déploiement des services en loisir*) avec 99.

REMERCIEMENTS

L'AQLM remercie le comité organisateur de la Ville de Québec et de la région de la Capitale-Nationale, qui a assuré un déroulement sans faille de la Conférence tout en lui donnant une belle couleur festive. L'AQLM est également très reconnaissante envers le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), qui présentait la Conférence, ainsi qu'à l'endroit de ses commanditaires majeurs, soit les entreprises Atmosphère, Jambette, Logiciels Sport-Plus, PG Solutions et Tessier Récréoparc.





La présidente de l'AQLM, Manon Lanneville, respirait le bonheur et la fierté tout au long de la CALM.



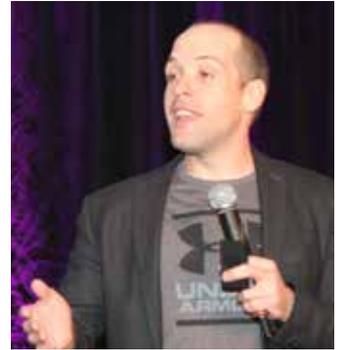
C'est ce qu'on appelle une belle unanimité!



À nouveau cette année Archy était aux commandes. Avec sa verve, son humour, sa gentille impertinence parfois... Un animateur... animé!



En conférence d'ouverture, le maire Labeaume a rappelé que son rôle de maire consistait à « générer du bonheur ». Ne devrait-ce pas être le mot d'ordre de tous les professionnels en loisir?



La conférence de Jimmy Séigny « Choisissez votre destinée » a beaucoup plu aux délégués. Sa prestation a récolté le plus haut taux de satisfaction dans le sondage post-Conférence : 84 % de « très satisfaits ».



Chapeau au comité organisateur et à son leader Richard Marchand (premier à gauche) pour cette CALM festive rodée au quart de tour!



Des jeunes bénévoles enthousiastes, attentives et très heureuses d'être là!



Le message est clair...



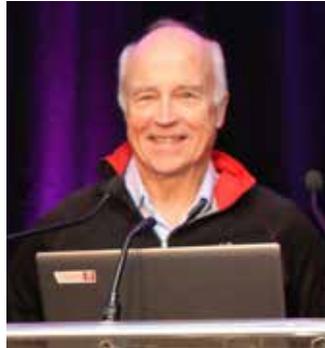
Luc Toupin, directeur de l'AQLP, François Paré, de l'OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec), et Sylvain Hénault, notre rédacteur en chef, au Salon des exposants.



Quelques délégués ont pu visiter le Centre des sports de la base Valcartier dans le cadre des ateliers terrain du 3 octobre.



Le marcheur olympique Mathieu Bilodeau a parlé aux délégués de « rêve, détermination et persévérance ».



Le professeur de mathématiques et fondateur de Nez Rouge Jean-Marie de Koninck a rappelé l'incorruptible nécessité de faire équipe pour mener à bien des projets. Nez Rouge est ainsi l'incroyable résultat d'un travail d'équipe.



L'éthicien René Villemure a prononcé la conférence de clôture sur l'éthique et les enjeux en ressources humaines.



Le vendredi matin, l'AQLM a rendu hommage à notre rédacteur en chef Sylvain Hénault. « L'homme de lettres », comme l'a qualifié la présidente Manon Lanneville, a travaillé 10 ans au protocole et aux communications de la CALM, contribuant fortement à ce que chaque édition se déroule sans anicroche. Ici, Edith Proulx, membre du CA de l'AQLM et responsable du comité éditorial d'Agora Forum, félicite Sylvain.



La visite des installations de la base de plein air Les Marais du Nord a bien plu à ceux et celles qui avaient choisi l'atelier terrain « Je suis plein air ».

« En conférence d'ouverture, le maire Labeaume a rappelé que son rôle de maire consistait à "générer du bonheur". Ne devrait-ce pas être le mot d'ordre de tous les professionnels en loisir? »



Bonhomme Carnaval s'est invité dans les réjouissances! Coudon, c'est pas en février le Carnaval?

LE CA DE L'AQLM EN 2018-2019

L'assemblée générale de l'AQLM qui a eu lieu le 5 octobre dans le cadre de la 19^e Conférence annuelle du loisir municipal à Québec a constitué le conseil d'administration pour 2018-2019.

Le comité exécutif reste inchangé avec Manon Lanneville comme présidente, Jocelyn Gauthier au poste de vice-président et Janique Letellier à titre de secrétaire-trésorière.

Parmi les représentants des régions, on compte quatre nouveaux venus, soit Bernard Blais (Abitibi-Témiscamingue), André Lambert (Chaudière-Appalaches), Brigitte Paradis (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et Natacha Drapeau (Lanaudière).

Par ailleurs, trois postes sont vacants : Côte-Nord, Nord-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Un gros merci aux administrateurs qui ont quitté le conseil à la fin de leur mandat ou en cours d'année : Isabelle Champagne (Lanaudière), Herman-Carl Gravel (Côte-Nord), Guylaine Houde (Saguenay-Lac-Saint-Jean), Lénie Lacasse (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), Gérard Pâquet (Abitibi-Témiscamingue), Élisabeth Renaud (Nord-du-Québec) et Jean-François Roy (Chaudière-Appalaches).

Comité exécutif

Présidente	Manon Lanneville, Ville de Varennes
Vice-président	Jocelyn Gauthier, Ville de Montréal
Secrétaire-trésorière	Janique Letellier, Ville de Laval

Représentants des régions

Abitibi-Témiscamingue	Bernard Blais, Ville d'Amos
Bas-Saint-Laurent	Martin Gilbert, Ville de Matane
Capitale-Nationale	Marie-Ève Therrien, Ville de Québec
Centre-du-Québec	Jonathan Guay, Ville de Drummondville
Chaudière-Appalaches	André Lambert, Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
Côte-Nord	vacant
Estrie	Linda Gagnon, Ville de Magog
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Brigitte Paradis, Ville de Grande-Rivière
Lanaudière	Natacha Drapeau, Municipalité de Saint-Donat
Laurentides	Edith Proulx, Municipalité de Piedmont
Mauricie	Estelle Paulhus, Ville de La Tuque
Montérégie	Michel Barbier, Ville de Saint-Lambert
Montréal	Martin Savaria, Ville de Montréal
Nord-du-Québec	vacant
Outaouais	Marc Proulx, Ville de Gatineau
Saguenay-Lac-Saint-Jean	vacant



1^{re} rangée : Brigitte Paradis, Estelle Paulhus, Manon Lanneville, Edith Proulx
 2^e rangée : Bernard Blais, Martin Gilbert
 3^e rangée : Linda Gagnon, Marie-Ève Therrien, Janique Letellier, Natacha Drapeau, André Lambert
 4^e rangée : Jocelyn Gauthier, Jonathan Guay, Martin Savaria, Michel Barbier, Sébastien Vallée
 Absent : Marc Proulx

Photo : Cathia Vallée



1^{re} rangée – M. Patrick Igual (Saint-Laurent), Mme Geneviève Bouchard (Saint-Laurent), M. Alan de Sousa (maire de Saint-Laurent), Mme Anne-Frédérique Morin (Association des camps du Québec), M. Alexis Roy (UQTR), M. Louis Villeneuve (maire de Bromont), M. Michel Beauregard (Grand Bâtitseur), M. Denis Brisebois (Raymond Chabot Grant Thornton), Mme Marie-France Tessier (Tessier Récréo-Parc), M. Michel Matteau (Bromont) et M. Jean-François Roy (Montmagny).

2^e rangée – M. Rémi Langevin (maire de Montmagny), M. Steven Grenier (président de l'Association des camps du Québec), Mme Suzanne Lemieux (Cégep de Saint-Laurent), M. Jean Martel (maire de Boucherville), M. Richard Bonin (Boucherville), M. Mathieu Lapierre (Pointe-Claire), Mme Ève-Marie Bélanger (Cégep de Rivière-du-Loup), MM. Francis Fréchette et Frédéric Ouellet (Les Enfants d'cœur de Montmagny), M. Éric Beauchemin (Association des camps du Québec), Mme Janique Letellier (au nom de feu M. Pierre Tessier, de Laval), M. Pierre Vinet (Bromont), Mme Annie Cabana (Saint-Laurent), M. Pierre Distillo (Bromont) et Mme Ariane Guénette (Saint-Laurent).

Photo : Cathia Vallée

PRIX EXCELLENCE 2018 : 11 TROPHÉES OTIUM REMIS

L'AQLM a remis 11 trophées Otium lors de la cérémonie annuelle des prix Excellence qui s'est déroulée à l'hôtel Le Concorde le 4 octobre à Québec dans le cadre de la 19^e Conférence annuelle du loisir municipal. Comme en 2017, la remise était présentée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Dix des 11 trophées ont été attribués au titre de prix Excellence, tandis que le 11^e a été remis à Michel Beauregard, ex-président du Conseil québécois du loisir, en tant que Grand Bâtitseur.

Pour une troisième année, en vertu d'un partenariat avec le gouvernement du Québec, le lauréat dans la catégorie Soutien au bénévolat a reçu également le prix Dollard-Morin, qui lui a été remis à l'Assemblée nationale du Québec le 16 novembre (voir p. 34).

Et pour la première fois, la cérémonie de remise était diffusée en direct sur la page Facebook de l'AQLM. On peut d'ailleurs toujours la visionner ou la revoir sur <https://www.facebook.com/aqml.net/>.

VOICI LES LAURÉATS DES PRIX EXCELLENCE 2018 :

- **Excellence académique — niveau collégial :** Mme Ève-Marie Bélanger, Cégep de Rivière-du-Loup
- **Excellence académique — niveau universitaire :** M. Alexis Roy, Université du Québec à Trois-Rivières
- **Réalisations professionnelles :** M. Pierre Tessier, Ville de Laval (à titre posthume)
- **Soutien à l'innovation et au développement, associé corporatif :** Association des camps du Québec pour la production de l'*Index juridique*
- **Soutien à l'innovation et au développement, associé commercial :** Tessier Récréo-Parc pour sa gamme de nouvelles balançoires parent-enfant
- **Soutien au bénévolat :** Ville de Pointe-Claire pour le programme de soutien aux aînés Votre Bloc
- **Municipalités de moins de 10 000 habitants :** Ville de Bromont pour l'acquisition et la protection du parc des Sommets de Bromont
- **Municipalités ou arrondissements de 10 000 à 24 999 habitants :** Ville de Montmagny pour la mise sur pied du Circuit énergie de Montmagny (voir p. 42)
- **Municipalités ou arrondissements de 25 000 à 74 999 habitants :** Ville de Boucherville pour l'organisation du Triathlon-Duathlon de Boucherville
- **Municipalités ou arrondissements de 75 000 habitants ou plus :** Ville de Montréal — Arrondissement de Saint-Laurent pour la réalisation du Complexe sportif multifonctionnel vert et vivant de Saint-Laurent

La brochure *Prix Excellence 2018*, encartée dans l'édition papier du présent numéro d'*Agora Forum*, présente en détail tous les lauréats. Y apparaissent les photos de toutes les remises et les textes de présentation.

LES ENJEUX ACTUELS ET FUTURS DU LOISIR MUNICIPAL

RÉSULTATS D'UN SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES DE L'AQLM

Voulant s'assurer de la pertinence des thèmes des prochaines parutions, le Comité éditorial d'Agora Forum s'est associé à l'Observatoire québécois du loisir pour sonder les membres de l'AQLM sur les enjeux qui interpellent les services municipaux de loisir en 2018 au point d'exiger des changements significatifs à court et moyen terme.

Nous avons soumis aux membres de l'AQLM une liste de 35 enjeux et tendances, leur demandant s'ils affectent ou affecteront (positivement ou négativement) leur service de loisir sur une échelle de quatre positions allant de « pas » à « très ». Deux cent trente-sept membres ont répondu. Ce nombre ne permet pas de prétendre à une représentativité complète, mais puisque les résultats démontrent un consensus général avec une marge d'erreur de 6 %, on peut affirmer que le sondage a permis de détecter de fortes tendances.

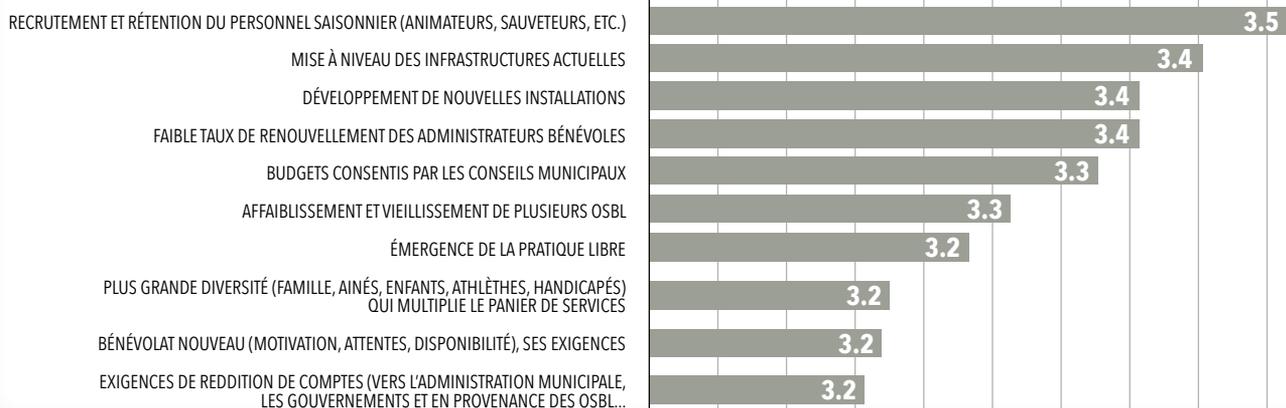
LE TOP 10 DES ENJEUX

Le premier tableau présente les 10 enjeux qui affectent ou affecteront le plus les services de loisir au Québec.

On remarque que plusieurs des enjeux les plus significatifs sont anciens ou récurrents, comme le recrutement difficile du personnel, les budgets insuffisants et le renouvellement des installations. Les autres enjeux pourraient être qualifiés de stratégiques dans la mesure où ils exigent un repositionnement des services de loisir. Ainsi, un groupe d'enjeux correspond à l'affaiblissement des bases traditionnelles du loisir public que sont les OSBL et les bénévoles, et pose la question de la survie du modèle social en vigueur. Enfin, des enjeux s'expliquent par des tendances, non pas récentes, mais issues de changements sociaux et administratifs comme la reddition de comptes, le vieillissement de la population, la diversité et la pratique libre. Ces enjeux commandent une révision des services et de certaines pratiques administratives.

Avec un écart-type (taux de dispersion des cotes) moyen de 0,74, on peut facilement parler de consensus sur ces 10 enjeux. Les répondants, qui occupent diverses fonctions (cadre, professionnel et technicien), font consensus. Seul le milieu de provenance (rural ou urbain) des répondants présente des différences. Les urbains (3,4) sont plus affectés par la reddition de compte que les ruraux (2,9).

Les 10 enjeux qui affectent le plus les services de loisir



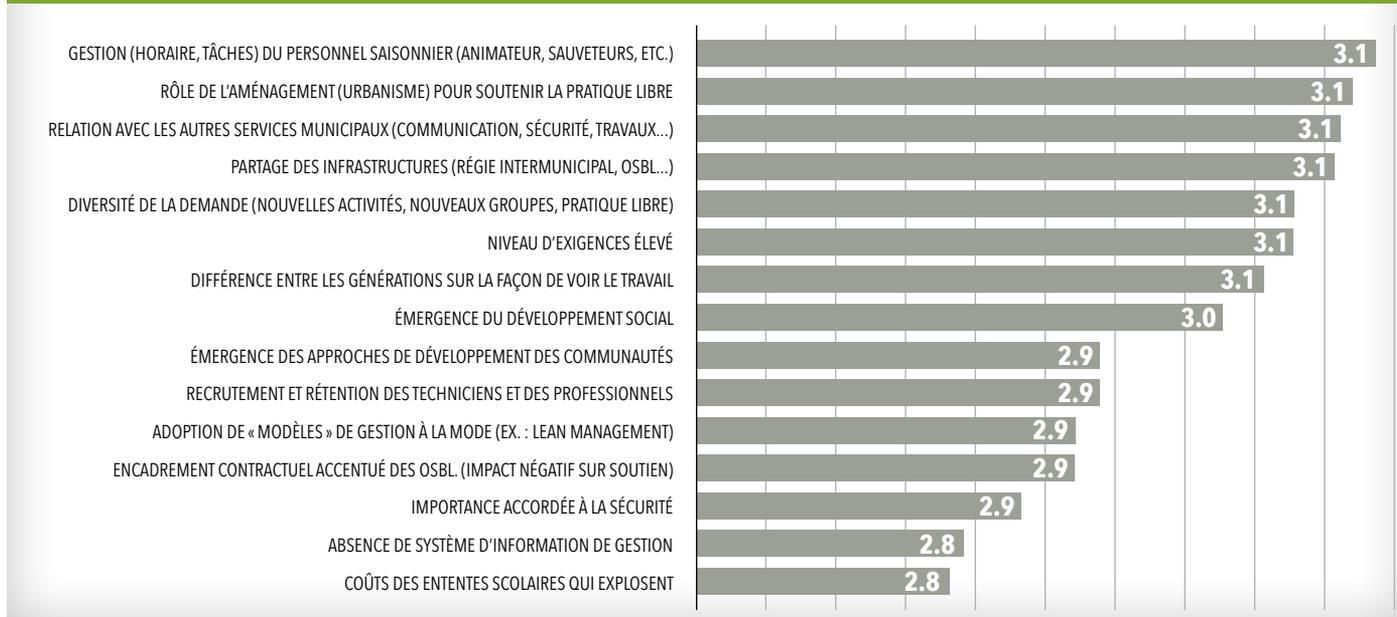
LES 15 ENJEUX MOYENS

Ici encore les consensus sont importants. Bien que les professionnels aient tendance à exprimer une préoccupation plus affirmée de ces enjeux que les cadres et les techniciens, on ne peut parler de différences significatives.

Les milieux rural et urbain présentent quelques différences dignes de mention. Par exemple, les enjeux liés au développement social (3,2 chez les urbains et 2,5 chez les ruraux) et à l'émergence de l'approche de développement des communautés (3,0 chez les urbains et 2,6 chez les ruraux) sont moins importants en milieu rural. Il en est de

même des coûts des ententes scolaires (2,9 chez les urbains et 2,4 chez les ruraux). Enfin, l'encadrement des relations avec les OSBL est moins problématique en milieu rural (3,1 chez les urbains et 2,8 chez les ruraux). Le caractère plus informel et convivial des relations et de l'administration en milieu rural peut expliquer certaines de ces différences.

Les 15 enjeux moyens



LES 10 ENJEUX SECONDAIRES

Dans l'ensemble, les réponses au sujet de ces enjeux font consensus. Toutefois, on relève ici aussi des différences entre les milieux urbain et rural. Les ruraux (1,7) se sentent moins interpellés par l'immigration que les urbains (2,8), mais se disent davantage touchés (2,8) que les urbains (2,3) par les coûts de la coopération intermunicipale. Alors que le débat sur l'immigration fait la manchette dans l'ensemble du Québec, il semble bien que les services de loisir n'y voient

pas une priorité. De même, les questions intermunicipales restent en marge, bien que plusieurs municipalités rurales y soient confrontées régulièrement. La composition de la cohorte des répondants, nettement plus urbaine (seulement 32 répondants ruraux), peut expliquer ce score.

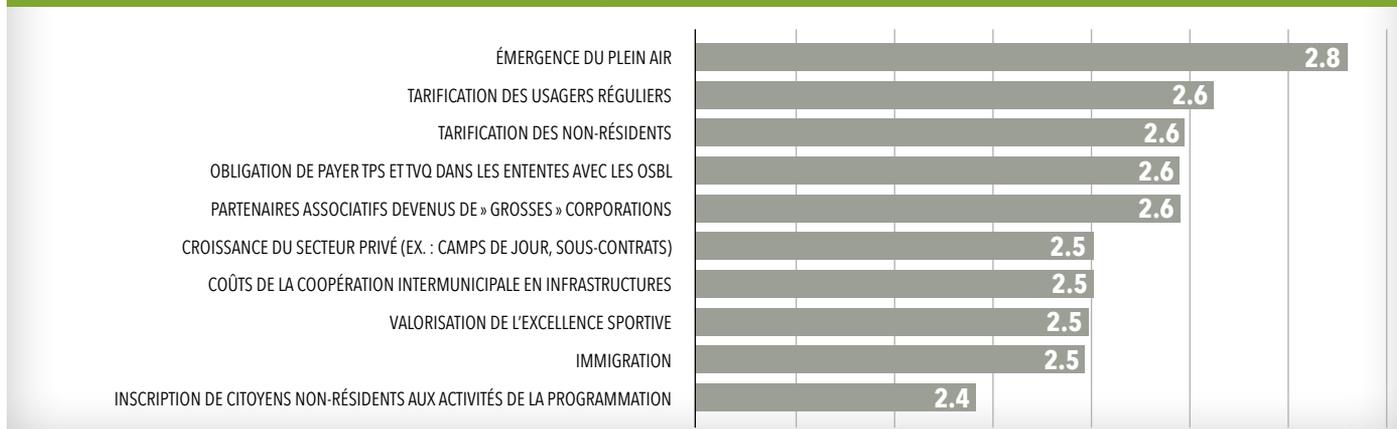
CONSENSUS ET REMISES EN QUESTION

Hormis le fait que l'échantillon de répondants nous oblige à interpréter les résultats avec

prudence, il est clair que l'impact de la très grande majorité des enjeux soulevés fait consensus au sein des membres de l'AQLM.

Les enjeux les plus importants et même plusieurs autres remettent en question plusieurs façons de faire ou pratiques traditionnelles. Se posent alors des questions qui ne peuvent plus rester sans réponses : *Le statu quo est-il possible? Comment réagir de façon efficace? Avons-nous la capacité d'agir?*

Les 10 enjeux les moins dérangeants



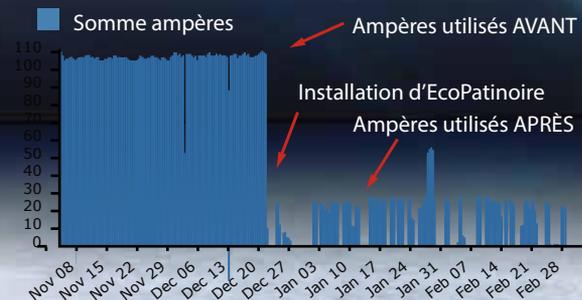


UNE IDÉE SIMPLE LE RESURFAÇAGE À L'EAU FROIDE

AVANTAGE : UNE MEILLEURE GLACE

- Plus durable
- Plus dure
- Plus rapide
- Plus claire

IMPACT : MOINS D'ÉNERGIE CONSOMMÉE – MOINS D'ÉMISSIONS



POUR EN SAVOIR PLUS, ALLER À
WWW.ECOPATINOIRE.COM
Tél. : 514-984-8749



LOISIRS

S'inscrire et payer en ligne avec notre solution Loisirs,
c'est comme un jeu d'enfant.

Demandez une démo pour découvrir notre nouveau look



PG Solutions

866-617-4468

ventes@pgsolutions.com



ENJEUX ET TENDANCES EN LOISIR MUNICIPAL AGIR OU NE PAS AGIR? TELLE EST LA QUESTION...



PAR ANDRÉ THIBAULT,
Ph. D., PROFESSEUR
ÉMÉRITE

« Plusieurs des 10 enjeux les plus significatifs sont soulevés (et redoutés) depuis plusieurs années. »

Le sondage réalisé par Agora Forum avec le soutien de l'Observatoire québécois du loisir (voir les résultats à la page 16) a étalé nombre de tendances et d'enjeux qui, aux yeux des répondants, affectent ou affecteront, dans un proche avenir, les services de loisir municipaux et le travail professionnel de chacun.

DES ENJEUX DE LONGUE DATE

Ce qui frappe dans ces résultats, c'est que plusieurs des 10 enjeux les plus significatifs sont soulevés (et redoutés) depuis plusieurs années. Il en est ainsi de la difficulté de recruter du personnel saisonnier pour les camps de jour, un problème que faisaient déjà ressortir les premières études sur ce sujet au début des années 2000. Par ailleurs, la mise à niveau et le développement des infrastructures, souvent construites durant les années 60 et 70, sont à l'agenda depuis des années : beaucoup en sont à leur fin de vie utile tandis qu'il y a une demande pour de nouveaux équipements, par exemple en soccer.

Pour sa part, la chute constante du taux de renouvellement des administrateurs bénévoles est soulignée depuis au moins 15 ans par l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation. Cette enquête a notamment révélé que 75 % des heures de bénévolat sont accomplies par 25 % des bénévoles, en somme une concentration de TLM (toujours les mêmes). Comme pour confirmer ce phénomène, l'adaptation aux bénévoles nouveaux est aussi identifiée dans le top 10 des enjeux. Toujours à propos de l'enjeu du bénévolat, le resserrement des contrôles administratifs, qui a alourdi les exigences pour les OSBL et imposé au personnel du loisir un rôle de contrôleur, se manifeste depuis l'accélération des coupes budgétaires dans les années 90. L'encadrement contractuel des OSBL est d'ailleurs reconnu comme un enjeu dans le sondage.

Le sondage montre aussi que quelques enjeux sont issus de changements sociaux récents, mais ils sont souvent le fruit de tendances moins récentes comme le vieillissement, la pratique libre, la hausse du niveau d'exigences des usagers et

« Au-delà de l'attitude, il importe de déterminer les stratégies à adopter pour apporter les changements appropriés. C'est indispensable pour affirmer le rôle et les compétences des professionnels en loisir et des services de loisir municipaux, qui ont notamment la responsabilité de conseiller les élus. »

les orientations sociales des services de loisir. La réponse à ces nouveaux enjeux ne saurait attendre si les services de loisir veulent demeurer un acteur de premier plan et ne pas être exclus des solutions, comme ce fut souvent le cas dans le développement des infrastructures de pratique libre, par exemple les promenades, les pistes et les sentiers.

Comment expliquer la persistance des vieux enjeux et, surtout, la faible mobilisation des acteurs du loisir public pour y faire face? Cet article tente de comprendre ce phénomène, tant du côté des personnes que dans la perspective des organisations.

L'INACTION MALGRÉ L'URGENCE D'AGIR

Il n'est pas facile d'admettre le peu d'efforts déployés face à l'affaiblissement des partenaires associatifs et à la difficulté de renouveler le bénévolat, alors que c'est le fondement même de l'approche « faire avec » des services de loisir et une caractéristique propre du loisir public par rapport au loisir commercial.

Faut-il penser autrement ou chercher uniquement des correctifs? Cette dernière option relève de cette grande qualité des gens de loisir de pouvoir se débrouiller. Mais que deviendront les services de loisir municipaux s'il n'y a pas relance ou modification de l'implication bénévole des citoyens en loisir, implication qui équivaut aux budgets de loisir des municipalités? Si on ne tient pas compte du renouvellement des formes d'associations de type OSBL à la base de la stratégie de déploiement des services de loisir? S'il n'y a pas adaptation et renouvellement des infrastructures et des programmes pour mieux répondre aux besoins de pratique libre? Les services de loisir ne sont-ils pas en train de se faire damer le pion par d'autres services en matière de pratique libre? Où sont les stratégies globales d'ajustement ou d'intervention en cette matière?

Comme devant les changements climatiques, on sait rationnellement qu'il

faudra agir tôt ou tard, mais le sentiment d'urgence ne semble pas se traduire par des actes, des initiatives ou des stratégies structurantes. Attendre et regarder le train passer pourrait bien être fatal aux services de loisir! Car dans plusieurs cas, il y va de la mission même et des orientations de ces services ou de pans importants des services à la population.

Plusieurs facteurs expliquent – sans le justifier – le peu d'empressement à réagir face à des enjeux stratégiques majeurs. Soit on se sent démuni devant les défis à relever ou les actions à entreprendre, soit on manque de temps, soit on a l'impression que la portée de ces enjeux est limitée ou pas évidente, soit encore on pense que quelques mesures pourraient en réduire suffisamment les effets. C'est une question d'attitude.

Au-delà de l'attitude, il importe de déterminer les stratégies à adopter pour apporter les changements appropriés. C'est indispensable pour affirmer le rôle et les compétences des professionnels en loisir et des services de loisir municipaux, qui ont notamment la responsabilité de conseiller les élus.

Voici des pistes d'action et des repères pour traiter des enjeux soulevés par le sondage. Les professionnels en loisir détiennent des leviers et ont un pouvoir, variable et souvent partagé, mais tout à fait réel.

IGNORER, FAIRE SEMBLANT OU AGIR?

Pourquoi ignore-t-on carrément certains enjeux, accorde-t-on une attention plus ou moins accessoire à d'autres et s'attaque-t-on plus résolument aux autres? La théorie de la dissonance cognitive¹, l'une des théories les plus connues de la psychologie sociale² élaborée par Léon Festinger, nous aide à comprendre que ces réactions sont tout à fait normales dans un premier temps. Cette connaissance ne justifie pas l'inaction, elle l'explique et invite à une prise de conscience.

¹ Festinger, I. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Stanford, ca: Stanford University Press.

Comment cela fonctionne-t-il? À divers degrés, les enjeux qui nous interpellent nous déstabilisent, nous placent dans un état d'inconfort ou à tout le moins nous rappellent qu'il y a une incohérence entre ce que nous disons ou visons et ce qui se passe dans la réalité.

C'est cette incohérence qui déstabilise et que nous cherchons à réduire. Par exemple, combien de fois a-t-on entendu des professionnels se plaindre que leur travail auprès des OSBL était plus un travail de contrôleur qu'un rôle de conseiller pour lequel ils étaient formés?

La théorie retient trois attitudes possibles devant cette incohérence. Soit on minimise l'impact de l'enjeu, soit on prend des initiatives superficielles pour se donner l'impression qu'on a trouvé la solution, soit enfin on s'engage dans des changements pour adapter ses comportements et corriger ce qui est nécessaire.

Ces attitudes et ces gestes visent à ce que nous et notre organisation nous sentions en harmonie ou au diapason avec notre environnement. En d'autres mots, on agit pour que les enjeux et tendances cessent de nous interpellier. Par exemple, devant la difficulté de recruter de nouveaux bénévoles, on peut affirmer qu'il ne s'agit pas d'un problème si important parce que les « vieux » bénévoles prolongent leur mandat. On peut aussi proposer une formation aux responsables des OSBL et conclure que le problème va se résoudre. Ou encore, on peut remettre en question l'existence du modèle actuel et réfléchir à une solution de rechange qui tiendra compte des « nouveaux bénévoles » et des comportements des milléniaux moins portés à créer des structures pour encadrer leur vie associative.

Chez les professionnels qui ont souvent de la « broue dans le toupet » et une grande capacité de se débrouiller et de faire preuve de créativité, le recours aux deux premières options est tout à fait normal. Ces stratégies sont instinctives, à court et moyen terme. Il est normal qu'on réagisse en vertu de son niveau de compétence et

en utilisant les moyens dont on dispose. Toutefois, dans plusieurs cas, cela ne suffit plus. Professionnellement, il faut dépasser le premier niveau de réaction et savoir distinguer les enjeux à sa portée de ceux qui devront être présentés à d'autres instances, et établir les stratégies nécessaires en conséquence.

LES STRATÉGIES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

Si la théorie de Festinger explique des attitudes personnelles, il est clair que, dans une perspective à plus long terme, elle ne justifie pas l'inertie professionnelle ou organisationnelle.

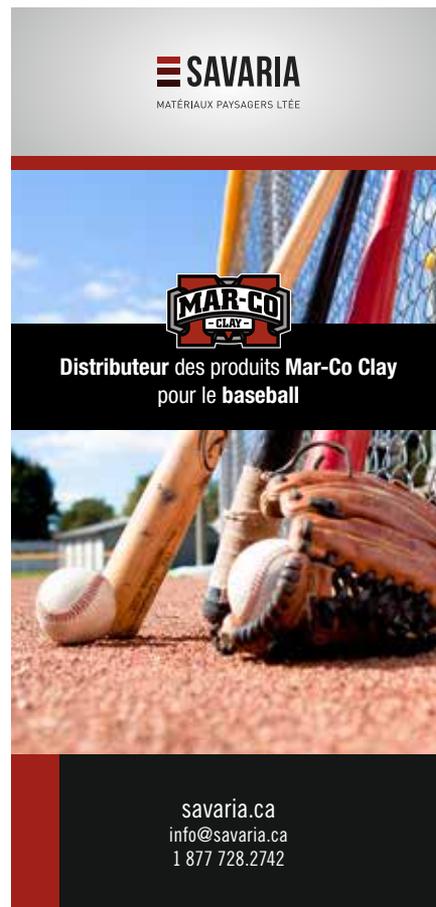
Puisque les solutions aux problèmes ne relèvent pas toutes des mêmes instances, se pose la question de savoir comment porter les enjeux au bon niveau, là où sont les leviers les plus utiles et pertinents. Qui plus est, il faut savoir comment faire en sorte que les porteurs de solutions s'activent et agissent.

L'examen des enjeux identifiés dans le sondage montre que plusieurs parmi les plus signifiants relèvent soit d'instances de niveau provincial ou fédéral, soit du niveau global de la municipalité, soit des services municipaux et de leurs professionnels. Voyons quelques repères pour identifier les instances appropriées.

Les enjeux à portée municipale

Plusieurs enjeux sont à la portée des services municipaux et de leurs professionnels, certains interpellent directement et personnellement les professionnels et leurs associations, alors que d'autres font appel à leur leadership et à leur devoir de sensibilisation et de conseil auprès des instances municipales locales et régionales.

Ainsi, les enjeux de l'adaptation de l'offre à la pratique libre, à la diversité de la demande et à la diversité culturelle, au bénévolat nouveau et aux différences générationnelles au travail relèvent d'abord des compétences de la profession. Ils requièrent l'acquisition



SAVARIA
MATÉRIAUX PAYSAGERS LTÉE

MAR-CO
CLAY

Distributeur des produits Mar-Co Clay pour le baseball

savaria.ca
info@savaria.ca
1 877 728.2742

« La théorie retient trois attitudes possibles devant cette incohérence. Soit on minimise l'impact de l'enjeu, soit on prend des initiatives superficielles pour se donner l'impression qu'on a trouvé la solution, soit enfin on s'engage dans des changements pour adapter ses comportements et corriger ce qui est nécessaire. »

² Vaidis D. et Halimi-Falkowicz S. (2007). « La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle, *Revue électronique de Psychologie sociale*, n°1, pp. 9-18.

« Dans tous les cas d'enjeux locaux, les professionnels et leur service municipal ne peuvent rester passifs, les devoirs de leur profession les incitent à agir. »

de nouvelles compétences et appellent des initiatives des associations professionnelles et des maisons d'enseignement et de recherche pour assurer la mise à jour de ces compétences. Cette voie implique une veille constante chez les associations professionnelles et une observation approfondie du milieu par les maisons d'enseignement et de recherche. Ces mouvements sont présents, mais il faut les systématiser et les accélérer.

Certains enjeux relèvent nettement des conseils municipaux ou des directions générales des municipalités. Mentionnons l'octroi de budgets au loisir, la tarification des services et l'intervention complémentaire des autres services municipaux.

Enfin, la coopération inévitable entre les municipalités, particulièrement en milieu rural, est une responsabilité mixte des professionnels, des conseils municipaux

et, dans une certaine mesure, des municipalités régionales de comté (MRC) et ultimement du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). L'expérience montre que cette pluriresponsabilité requiert la présence de leaders qui mobilisent, faute de quoi peu de solutions apparaissent et, surtout, sont mises en œuvre.

Dans tous les cas d'enjeux locaux, les professionnels et leur service municipal ne peuvent rester passifs, les devoirs de leur profession les incitent à agir.

Provoquer et influencer les débats et les solutions au niveau gouvernemental

Plusieurs enjeux ne peuvent trouver de solutions uniquement ou même pas du tout au niveau d'un service municipal ou même à celui plus global de la municipalité. C'est le cas du renouvellement des infrastructures, des exigences légales de reddition de comptes et des ententes municipales-



UGO

FINALISTE
NUMIX
2018

LE JEU
EXTÉRIEUR
NOUVELLE
GÉNÉRATION

Une innovation signée
GO-ÉLAN
Pour que le jeu continue

f

 **PRIX D'EXCELLENCE 2018
PRIX DES PARENTS**

1-888-878-3431
ugoplayground.com

scolaires. Ces enjeux ne sauraient être traités uniquement à la direction générale ou au conseil municipal, d'autres instances gouvernementales doivent être mobilisées. Les services municipaux et encore moins les professionnels ne peuvent régler ces problématiques, même s'ils en vivent les impacts.

Il leur faut dès lors identifier les sources ou les déterminants des enjeux et en mesurer les impacts, puis développer des stratégies de solution à proposer aux instances réellement responsables, qu'il s'agisse de ministères, d'agences gouvernementales, du Parlement, de corporations ou d'associations œuvrant à l'échelle du Québec ou du Canada.

Souvent des associations professionnelles comme l'AQLM, des associations sectorielles comme Sports-Québec et le Conseil québécois du loisir, des coalitions de grandes villes ou des associations municipales (FQM et UMQ), bref des « corps intermédiaires », sont mises à contribution.

L'enjeu des camps de jour est un bon exemple qui requiert des stratégies à plusieurs niveaux, y compris au niveau gouvernemental. On a ajouté des services de garde dans la plupart des camps de jour, leurs gestionnaires font face à une kyrielle de problématiques sociales inconnues auparavant, l'encadrement du personnel et sa formation continuent d'être une préoccupation et l'institution même du camp de jour, aussi implantée soit-elle, n'a aucun statut reconnu à l'échelle provinciale.

MAÎTRISER ET MESURER UN ENJEU, UNE QUESTION DE COMPÉTENCE

Où que se situe la solution à un enjeu, les acteurs professionnels et politiques locaux ont toujours un devoir de documentation et de sensibilisation à cet enjeu puisqu'ils sont aux premières loges de ses impacts. Attendre, se plaindre ou jouer les victimes n'aura aucune conséquence sur la solution.

Les stratégies menant à cette solution sont cependant très variables. Par contre,

il y a nécessité de les appréhender et de les mesurer, tâche qui s'impose comme préalable à toute intervention pour régler une problématique. Dans tous les cas, avant d'établir une stratégie, il importe de faire un diagnostic rigoureux de la situation qui permette de bien circonscrire l'enjeu, d'en évaluer les impacts actuels et futurs, d'identifier et d'évaluer les options de solutions à la lumière de données probantes et de pratiques inspirantes ailleurs.

Bref, avant de lancer une stratégie locale, régionale ou provinciale, il importe que les professionnels, leurs associations et leurs partenaires maîtrisent les tenants et les aboutissants de l'enjeu.

Cet exercice incontournable permet d'éclairer les décisions, d'affirmer et d'affermir les compétences des professionnels et de faciliter des changements pertinents et efficaces.

LE STATU QUO EST-IL ENCORE POSSIBLE?

On l'a vu, le traitement des enjeux est exigeant, se fait en partenariat multiprofessionnel et multi-institutionnel. Il exige, en amont, des compétences professionnelles et politiques qui en sont encore au stade embryonnaire en loisir. Il prend racine dans une confiance en ses aptitudes et compétences et dans un leadership professionnel avéré. Enfin, il requiert une volonté de réagir aux enjeux au lieu de se mettre en attente ou de se poser en victime.

Voilà pourquoi se pose la question : le statu quo est-il encore possible? La réponse à cette question sera déterminante pour la vision et la mission de la profession. Qui répondra?

100% ENGAGÉ
100% AUTHENTIQUE
100% CÈDRE
Depuis 1999

PRODUCTION • DISTRIBUTION
TRANSPORT • LIVRAISON
INSTALLATION • SOUFFLERIE

Installation par soufflerie de fibre de terrain de jeux certifiée, de paillis de cèdre naturel et coloré ainsi que de terreau dans les grandes régions du Québec

IPEMA CERTIFIED
ASTM F2074

IPEMA CERTIFIED
ASTM F2074

ASTM INTERNATIONAL
ASTM INTERNATIONAL

LES ÉPANDAGES ROBERT
MANUFACTURIER DE FIBRE 100% CÈDRE
DEPUIS 1999

LesEpanragesRobert.ca
438 320-0389



Image : Shutterstock.com

PRIORITÉ À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ET AUX INFRASTRUCTURES

UNE ENTREVUE AVEC ALEXANDRE CUSSON, PRÉSIDENT DE L'UMO ET MAIRE DE DRUMMONDVILLE

PAR DENIS POULET

« Certains enjeux relèvent nettement des conseils municipaux ou des directions générales des municipalités. »



Alexandre Cusson, président de l'Union des municipalités du Québec

Que pensent les municipalités des enjeux actuels en loisir municipal? Nous avons cru bon de solliciter le point de vue du président de l'Union des municipalités du Québec, Alexandre Cusson, par ailleurs maire de Drummondville, dont les délégués à la 18^e Conférence du loisir municipal en 2017 gardent sûrement un excellent souvenir.

Agora Forum : Parmi les enjeux qui affectent le plus les services de loisir, d'après le sondage que nous avons mené récemment auprès de nos membres, quels sont ceux qui vous interpellent le plus?

Alexandre Cusson : Dans la liste d'enjeux révélés par le sondage auprès des membres de l'AQLM, vous mentionnez la plus grande diversité qui a pour effet de multiplier le panier de services. Effectivement, les changements démographiques préoccupent beaucoup les municipalités. On pense au vieillissement de la population, à la diversité culturelle, aux familles éclatées

(il y a des enfants qui ont deux adresses différentes). Ces changements ont un impact direct sur les services municipaux, dont ceux en loisir. Les villes occupent aussi une place grandissante dans les défis sociaux et économiques, mais les moyens pour relever ces défis doivent être à la hauteur de ces derniers.

Les principaux enjeux retenus mettent en évidence le recrutement et la rétention de personnel saisonnier. Or, c'est là aussi une préoccupation majeure, mais pas juste pour le personnel saisonnier. C'est toute la question du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre qui pose problème. Nos villes doivent être de plus en plus performantes et offrir un « bonheur citoyen » pour attirer et garder des travailleurs. Il y a là un défi dont les élus sont conscients et pour lequel ils appellent à l'aide vos services et vos associations.

AF : On peut avoir conscience des enjeux, mais ne pas réagir. Il semble que les villes mettent beaucoup de temps à trouver des solutions ou à s'engager

dans des voies qui permettraient de mieux relever les défis que posent ces enjeux.

AC : Il faut être conscient des limites des municipalités. C'est souvent une question d'argent. D'où notre demande de revoir la fiscalité municipale, notamment le transfert d'un point de TVQ. Cet argent, c'est une nécessité pour mettre à niveau ou améliorer nos infrastructures, et en construire de nouvelles pour mieux répondre aux besoins nouveaux, souvent hors des champs traditionnels des villes. Cette demande au Gouvernement du Québec est une priorité pour l'UMQ.

AF : Le renouvellement et la mise à niveau des structures est apparu comme un des enjeux majeurs des professionnels en loisir. Où se loge l'UMQ en la matière?

AC : La participation municipale est majeure dans les infrastructures et elle n'est pas toujours reconnue. Actuellement, il faut réduire les délais qui permettent de bénéficier des programmes d'investissements.

Au niveau des infrastructures, le fédéral investira 257 millions pour des projets touchant les loisirs, la culture et la vie communautaire. Si on inclut la part de Québec et des municipalités, cela donne jusqu'à 700 millions d'investissements potentiels, mais ce n'est pas beaucoup pour répondre aux besoins. Et n'oubliez pas que c'est un programme qui s'étale sur 10 ans. Tout cela conduit l'UMQ à vouloir exercer un leadership davantage à portée nationale et recruter des partenaires.

AF : Comment pouvons-nous être un de ces partenaires?

AC : En nous aidant à bien documenter les besoins de la population. On veut éviter de rénover ou de mettre à niveau d'importants équipements sans savoir si ceux-ci sont toujours pertinents ou empêchent de répondre à d'autres besoins plus criants. Les municipalités doivent être sensibilisées davantage aux

besoins nouveaux et se poser la question de l'accessibilité au plus grand nombre. Je pense par exemple à l'importance d'installer des modules de jeu pour enfants handicapés.

AF : L'enjeu de la collaboration municipale-scolaire est aussi soulevé. On constate des obstacles nombreux à cette collaboration et, surtout, l'augmentation des coûts d'utilisation de ces biens publics.

AC : Ce problème de la collaboration municipale-scolaire et celui des organismes subventionnés qui fonctionnent en silo est important et préoccupant. Un centre communautaire subventionné peut peut-être financer un gymnase, mais s'il y en a déjà un à l'école voisine? Il faut mieux faire. Chez nous, à Drummondville, la collaboration est grandissante, mais je suis d'accord avec vous, il faut revoir nos modèles en matière d'aménagement d'infrastructures publiques.

AF : Des regroupements de professionnels comme l'AQLM ou d'autres associations peuvent-ils aider les municipalités à mieux faire face aux enjeux actuels?

AC : En plus des besoins en infrastructures qu'il faut documenter, je pense à toute la question des camps de jour. Ces camps sont devenus un véritable service éducatif de garde, ce qui n'est pas le mandat des villes. Notre mandat parle d'un programme de loisir. Actuellement, on a un service qui déborde du cadre municipal. Là-dessus, votre aide pourrait être utile.

AF : Notre sondage a fait ressortir l'importance de l'affaiblissement des organismes bénévoles et le besoin de s'adapter au nouveau bénévolat comme enjeu du loisir municipal. Les « nouveaux » bénévoles ont des motivations, des attentes et une disponibilité différentes de leurs prédécesseurs ou des bénévoles traditionnels. Comment les municipalités doivent-elles composer avec ce nouveau bénévolat?

AC : C'est un problème interpellant. Sur le terrain, on sent un réel essoufflement des bénévoles. Les groupes ont maintenant besoin de subventions de fonctionnement pour engager des ressources rémunérées qui soutiennent les bénévoles. Je crois cependant que ce n'est pas à la ville, qui n'a pas de bénévoles, de trouver des solutions. Les associations peuvent réfléchir et nous faire réfléchir, elles peuvent nous proposer des avenues.

AF : Merci, Monsieur le Maire!

GYM PLUS inc.
Équipement de gymnase
819 479-5883

ARAQ
Association des responsables aquatiques du Québec
Gagnant de La bourse ARAQ Innovation 2017

Produit innovateur!
Basculez votre tremplin et libérez votre piscine
Facile à utiliser / Fonctionnel / Sécuritaire

François Dubois
fdubois@gymplus.ca
1245 rue Hamel, Drummondville QC J2C 4X8
www.gymplus.ca



GUIDES SPORTS LOISIRS

Quatre guides déjà offerts. Plusieurs autres guides à venir en 2019 et 2020.



Une plateforme unique pour l'aménagement et l'entretien des espaces de sports et de loisirs.



guides-sports-loisirs.ca

Le site vise à outiller le personnel des services de loisir municipal, les organismes, les bénévoles et autres intervenants pour améliorer la qualité des aménagements et leur entretien de façon à maintenir une offre d'activités de sports et loisirs de qualité et sécuritaire en tout temps. Chaque guide présente un contenu théorique et pratique, des illustrations et des vidéos permettant d'optimiser l'aménagement et l'entretien des installations et des espaces de sport et de loisir.

Une initiative de



Association québécoise du loisir municipal





Photos : Shutterstock.com

LE LOISIR PORTEUR DE LA QUALITÉ DE VIE ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS : UNE TENDANCE ET UN ENJEU

PAR ANDRÉ THIBAUT, Ph. D.,
PROFESSEUR ÉMÉRITE

LA QUALITÉ DE VIE COMME CHAMP DES SERVICES DE LOISIR : UNE TENDANCE QUI S'ENRACINE

Depuis quelques années, la qualité de vie des personnes et des milieux est considérée comme une composante du développement social et même économique. En effet, les études sont nombreuses à dresser une liste de facteurs de localisation des entreprises et des industries qui inclut la qualité de vie. À conditions économiques égales, elle emporte la décision¹.

La qualité de vie porte sur plusieurs dimensions comme l'indiquent les nombreuses expériences de mesure². Pour sa part, observe-t-on, le loisir contribue significativement au développement des communautés. Ce n'est pas par hasard si la *Déclaration de Québec*, adoptée en 2008 sous le titre « Le loisir essentiel au développement des communautés », reste toujours aussi vivante.

Les bénéfices du loisir pour la municipalité

UN INGRÉDIENT DE BASE DE LA QUALITÉ DE VIE PHYSIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE DES PERSONNES ET DE LA MUNICIPALITÉ

5^e FACTEUR DE LOCALISATION INDUSTRIELLE SELON INVESTISSEMENT QUÉBEC

FACTEUR D'ATTRACTION DES FAMILLES ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE QUI SE FAIT RARE

OCCASION D'INTÉGRATION SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE (LE LOISIR COMME LIEU PUBLIC OÙ ON SE CROISE ET AGIT ENSEMBLE)

PRINCIPAL LIEU D'EXERCICE DES SAINES HABITUDES DE VIE³

¹ Extraits de B. Mérenne-Schoumaker, 1996, *La localisation des industries*, collection « Géographie d'aujourd'hui », Nathan université, Paris. Synthèse réalisée par C. Partoune; <http://www.lmg.ulg.ac.be/locindus/locind.html#ancre1461277> (consulté le 11 octobre 2018).

² Projet « Mieux vivre » de l'OCDE (<http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr>), Indice canadien du mieux-être (<https://uwaterloo.ca/indice-canadien-du-mieux-etre/>), lignes directrice de l'OCDE pour la mesure du bien-être subjectif (<http://www.oecd.org/fr/presse/locde-publie-les-premieres-lignes-directrices-completes-sur-la-mesure-du-bien-etre-subjectif.htm>).

³ Mesure de la satisfaction en loisir : Jacob G. Beard & Mounir G. Ragheb (1980), « Measuring Leisure Satisfaction », *Journal of Leisure Research*, 12:1, 20-33. Voir aussi <https://www.youtube.com/watch?v=T2HmHKaziQw>

« Il faut être capable de rendre compte de l'évolution de la qualité de vie de nos communautés, comme le service de sécurité rend compte du taux de criminalité. »

Rien d'étonnant alors que depuis quelques années, il est des voix qui se font entendre pour proposer que les services de loisir se nomment *Service de la qualité de vie* à côté des services du développement durable, de la sécurité, du développement économique et de l'urbanisme. Non seulement cette proposition a-t-elle le mérite de donner un sens à l'ensemble des mandats en loisir, sport, culture, vie communautaire et développement social et d'éviter des additions à l'infini, elle s'inscrit dans une tendance forte à considérer la qualité de vie comme une dimension et un indicateur à part entière du niveau d'avancement d'une société à côté du développement économique et du niveau de vie.

Il semble bien que la qualité de vie constitue le but du loisir public : ce pour quoi la société et les municipalités acceptent d'utiliser les ressources collectives (taxes) pour soutenir les services de loisir, vie communautaire et développement social. Si tel est le cas, il faut être capable de rendre compte de l'évolution de la qualité de vie de nos communautés, comme le service de sécurité rend compte du taux de criminalité.

Quel est ce rôle de la qualité de vie dans le développement global?

Que comporte et quels indicateurs définissent la qualité de vie?

Quelle est la contribution du loisir à la qualité de vie?

Comment rendre compte de l'état de la qualité de vie dans son milieu?

DÉFINIR LA QUALITÉ DE VIE QUI PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS

La mesure de l'évolution des sociétés a longtemps reposé sur des indicateurs économiques comme le produit intérieur brut (PIB). Pourtant, dans un récent Point

de vue économique⁴ (septembre 2018), le Mouvement Desjardins remettait en question ce rôle surévalué du PIB. En effet, de plus en plus, cette mesure semble incomplète.

Il semble qu'on « demande (au PIB) de mesurer trop de choses tant au point de vue qualitatif que quantitatif : le progrès économique et social, le bien-être, le développement humain, la qualité et le niveau de vie⁵ ». Dorénavant, à partir du rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social du Gouvernement français⁶, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaît que tous ces éléments doivent être pris en compte séparément et ne dépendent pas que du progrès économique. En d'autres mots, il ne suffit pas de produire des biens et des services pour avoir une société en santé.

Dès lors, on ne peut plus considérer la qualité de vie comme une valeur secondaire ou découlant du développement économique pour mesurer les progrès d'une communauté. Au contraire, elle en devient une dimension incontournable.

« Le concept de qualité de la vie est plus large que ceux de production économique ou de niveau de vie. Il comprend toute une série de facteurs influant sur ce qui a de l'importance dans notre vie, sans se limiter à l'aspect purement matériel⁷. »

La Commission retient trois approches conceptuelles de la qualité de vie, qui peuvent en fournir des indicateurs d'évaluation.

La première approche, développée en liaison étroite avec les recherches en psychologie, est basée sur la notion de *bien-être subjectif*. Une longue tradition philosophique considère que ce sont les individus qui sont les mieux à même de juger de leur propre situation (...) et que

⁴ Point de vue économique (27 septembre 2018), « Et si la performance de l'économie passait par autre chose que le PIB? », *Études économiques, Desjardins*.

⁵ *Idem*, p. 1.

⁶ Stiglitz, Sen, Fitoussi (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000427.pdf>.

⁷ Stiglitz, Sen, Fitoussi (2009), p. 46.

le but universel de l'existence humaine est de donner à chacun la possibilité d'être « heureux » et « satisfait » dans la vie. Dès lors, la satisfaction devient une dimension importante de la qualité de vie.

La deuxième approche est ancrée dans la notion de *capacités*. Selon cette approche, la vie d'une personne est considérée comme une combinaison de divers « états et actions » (fonctionnements), et de la liberté de cette personne de faire un choix parmi ces fonctionnements (capacités). (...) Les fondements de l'approche par les capacités, profondément enracinée dans les notions philosophiques de justice sociale, reflètent les éléments suivants : la concentration sur les finalités humaines et sur le respect des aptitudes de la personne à poursuivre et atteindre les objectifs qu'elle estime importants.

Dans cette foulée, la mesure de l'accessibilité financière et physique bien sûr, mais aussi de l'accessibilité et de la participation sociales et psychosociales deviennent essentielles. On peut aussi ajouter toute la problématique de l'intégration.

Il est clair que cette accessibilité s'applique à plusieurs aspects de la vie, comme le travail, l'éducation, l'information et le loisir.

La troisième approche développée dans la tradition économique est basée sur la notion d'*allocations équitables*. L'idée de base, qui est assez répandue dans l'économie du bien-être, réside dans le choix d'une pondération des différents aspects non monétaires de la qualité de vie (outre les biens et les services qui sont échangés sur les marchés) qui respecte les préférences des personnes. En insistant sur l'égalité entre tous les membres de la société, elle évite de tomber dans le piège d'une évaluation basée sur la somme « moyenne » que chacun est prêt à déboursier et qui pourrait refléter de manière disproportionnée les préférences des catégories les plus aisées.

Ici, c'est l'équité de l'offre de service qui est en jeu. Se posent les questions : y en a-t-il

pour tous? Y en a-t-il partout? En d'autres termes, on ne peut accepter une offre de service qui privilégie quelques groupes, quelques pratiques de loisir ou qui ne serait pas équitablement répartie sur le territoire.

MESURER LA QUALITÉ DE VIE

Parmi la myriade d'indicateurs possibles, il faut exercer un choix. Il faut des indicateurs qui soient observables concrètement et techniquement, des indicateurs qui représentent bien la facette de la qualité de vie choisie. Certaines données seront saisies localement, d'autres seront importées de banques existantes dont la rigueur méthodologique devra être reconnue. Enfin le nombre doit être restreint pour assurer un portrait lisible et signifiant. Dans la mesure du possible, les données devraient permettre des comparaisons entre les années et avec d'autres milieux de référence.

Voyons deux perspectives de mesure de la qualité de vie, l'une globale, l'autre centrée sur l'expérience de loisir comme vecteur de la qualité de vie.

Dans une perspective large de la qualité d'une communauté, Desjardins⁸ indique que l'analyse de la qualité de vie doit porter sur huit indicateurs. On portera le regard sur la qualité des emplois, la congestion routière, l'indice de santé et l'importance de l'embonpoint et de l'obésité, les inégalités de revenus, les disparités régionales de revenus, le bien-être subjectif, la criminalité chez les jeunes, enfin la diplomation postsecondaire.

Les analyses montrent que, pour la période 2009 à 2017 au Québec, on observe que seulement trois des huit indicateurs « ont une tendance positive dans leur champ respectif (qualité des emplois, indice de gravité de la criminalité chez les jeunes et diplomation postsecondaire). Un n'a pas véritablement changé (inégalité de revenus après impôt) et quatre ont une tendance négative (congestion routière, indice global de l'état de santé, de l'embonpoint et de l'obésité, et bien-être subjectif)⁹ ».

⁸ Point de vue économique, p. 3.

⁹ Point de vue économique, p. 5.

PROLOC
SPORT.LOISIR.CULTURE



Des outils de gestion performants et sur mesure

Organisez et gérez vos activités, plateaux, inscriptions et équipements

Centralisez l'information et conservez l'historique à l'aide du CRM intégré

Générez vos listes, relevés 24, rapports et statistiques

Proposez à vos participants l'inscription en ligne!

Pour développer votre potentiel de gestion d'activités

LOGILYS
LOGICIELS DE GESTION SPÉCIALISÉS

« Mesurer et évaluer le loisir demande d'aller au-delà de l'évaluation fonctionnelle et organisationnelle, il faut mesurer sa capacité de procurer une qualité de vie. »

Vues sous l'angle du loisir, ces observations ont de quoi inquiéter. En effet, les indices négatifs affectent le temps libre (congestion routière), la joie de vivre (bien-être subjectif) et les saines habitudes de vie (obésité), soit trois composantes fondamentales du loisir. Pour leur part, les inégalités de revenus mettent en lumière l'accessibilité et le traitement égalitaire des participants au loisir.

Par ailleurs, il y a dans ces résultats un défi significatif quant au rôle du loisir dans le niveau de qualité de vie des Québécois.

LOISIR ET QUALITÉ DE VIE : RÔLE ET INDICATEURS

Par nature, le loisir, sous toutes ses formes, peut réduire les facteurs freinant la qualité de vie. En effet, traditionnellement, le loisir s'est présenté comme un lieu et une expérience hors des contraintes de la vie courante fondée sur le libre choix et l'expression des capacités des personnes dans de multiples domaines. En conséquence, il est à parier que l'expérience de loisir porte un plus haut taux de satisfaction que les autres dimensions de la vie. De même, en loisir, ce ne sont pas les disparités ou les carences des personnes qui définissent l'offre de service, mais les désirs, le plaisir et la convivialité de sorte que les inégalités et les différences peuvent être amoindries.

Évidemment, cette capacité du loisir nécessite certaines conditions :

L'expérience personnelle doit être positive, c'est-à-dire qu'elle doit généralement correspondre aux intérêts des personnes, procurer du plaisir, faciliter la rencontre des autres, procurer un sentiment de satisfaction de soi et de découverte et laisser un goût de WOW¹⁰.

Le lieu ou l'activité doit être accessible financièrement et physiquement, socialement et psychosocialement.

Les types de pratiques (libre et encadrée), les activités et leur localisation doivent être variés.

Voilà qui oriente la mesure et les indicateurs de la qualité de vie en loisir.

LE RÔLE DU LOISIR DANS LA QUALITÉ DE VIE

La qualité de vie est tendance comme facteur et mesure de développement des sociétés et des communautés. Elle n'est pas un concept qui peut se réduire à un ou deux indicateurs. Elle fait partie d'un ensemble de facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

À l'évidence, le loisir ne peut satisfaire toutes les dimensions de la qualité de vie. Toutefois, il en permet l'expression à certaines conditions.

Dans ce sens, le loisir participe de plein droit et est essentiel à la croissance et au développement des sociétés et des communautés.

Mesurer et évaluer le loisir demande d'aller au-delà de l'évaluation fonctionnelle et organisationnelle, il faut mesurer sa capacité de procurer une qualité de vie.



**QUÉBEC VIRE FOU
POUR LE BAMBOU.**



TECHSPORT

Améliorer la qualité de vie
des Québécois,
un parc à la fois.

www.techsport.ca

PM4161

¹⁰ Voir <https://www.youtube.com/watch?v=T2HmHKaziQw>.



TROIS ENJEUX TERRITORIAUX DU LOISIR PUBLIC ET RÔLE DE LA MRC

Photos originales : Shutterstock.com



PAR JOCELYN GARNEAU,
DOCTORANT EN
DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL, UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À RIMOUSKI

« L'équité exige d'offrir au résident rural la même qualité de service qu'au citadin. »

La coopération intermunicipale est dorénavant incontournable dans les milieux ruraux. L'équité exige d'offrir au résident rural la même qualité de service qu'au citadin. C'est possible, mais pour y arriver, le village de 300 habitants et la municipalité de 2000 habitants ont besoin d'alliés. La grande ville, elle, trouve déjà son compte grâce à des ententes de partenariat avec ses voisines de taille plus modeste, ce qui lui permet, par exemple, d'augmenter le nombre d'inscrits aux activités de sa programmation et d'utilisateurs de ses installations.

Je propose dans cet article un survol de trois enjeux de la coopération intermunicipale en milieu rural périurbain et en milieu plus éloigné. À chacun de ces enjeux est associée une recommandation applicable à l'échelle de la MRC. Ces recommandations sont issues de rencontres auxquelles André Thibault et moi avons participé avec plus de 300 acteurs de multiples milieux ruraux depuis quatre ans, principalement dans le cadre du projet SCOLOR (Système

coach pour le développement de l'offre en loisir rural). D'autres recommandations ne peuvent s'appliquer également dans toutes les MRC, mais je crois fermement que celles que je présente ici devraient être mises en œuvre partout au Québec. Ce texte fait suite à deux autres articles d'*Agora Forum* sur la coopération intermunicipale¹.

DIVERSITÉ DE LA PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS

Recommandation :

Dans un premier temps, il est souhaitable que la MRC se dote d'un répertoire accessible au citoyen et complet des activités de loisir sur son territoire (incluant les possibilités de pratique libre) et que, dans un deuxième temps, les municipalités de la MRC coordonnent leurs efforts pour développer des programmations d'activités complémentaires et non en compétition avec celles de leurs voisines.

¹ « Le processus d'implantation d'une entente de coopération intermunicipale », vol. 38 n° 3, automne 2015, p. 35; « Les modèles de coopération intermunicipale en loisir au Québec », vol. 38 n° 4, hiver 2015-2016, p. 40.

GESTION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS

Recommandation :

Que les MRC mettent en place un modèle de prise de décision et de gestion en matière de grands équipements (aréna, centre aquatique, stade de soccer intérieur, centre multisport, etc.) qui représente l'ensemble des utilisateurs de l'équipement.

« Des municipalités voisines ont avantage à ne pas entrer en compétition les unes avec les autres par les activités qu'elles offrent et les équipements qu'elles mettent en place. »

Nos rencontres avec de nombreux élus et travailleurs en loisir ont permis de constater que, souvent, les citoyens d'une municipalité ne savent pas quelles activités de loisir se déroulent dans les municipalités voisines par manque d'accès à l'information. Cette ignorance limite grandement la diversité d'activités dont un individu peut profiter.

Si on centralise la promotion des activités de loisir par la production d'un feuillet de programmation commun (voir l'expérience de la MRC Les Jardins-de-Napierville) ou au moyen d'un site Internet central (voir le projet Clic-Loisir en Montérégie), il est possible de rendre l'information beaucoup plus accessible à l'ensemble de la population d'un territoire. Il s'agit là d'une première manière d'augmenter la diversité d'activités accessibles au citoyen sans devoir accroître le nombre d'activités offertes dans chaque municipalité et sans engendrer de grandes dépenses.

Des municipalités voisines ont aussi avantage à ne pas entrer en compétition les unes avec les autres par les activités qu'elles offrent et les équipements qu'elles mettent en place. Par conséquent, sans tout changer du jour au lendemain, elles devraient dorénavant chercher à offrir des activités qui n'existent pas ailleurs, complémentaires aux autres, pour favoriser la diversité de l'accès à l'ensemble de la MRC. Bien qu'efficace (voir l'expérience des municipalités de Saint-Aimé, Massueville, Saint-Louis et Saint-Marcel en Montérégie), cette recommandation ne requiert pas non plus de grandes sommes d'argent ni d'instaurer des changements radicaux à court terme : il suffit de se parler.

En milieu rural, les grands équipements sont souvent la propriété d'une seule municipalité où, pourtant, n'habite pas une partie non négligeable des utilisateurs. Ces « non-résidents » se voient généralement imposer un tarif supplémentaire au motif qu'ils ne paient pas de taxes dans la municipalité où se trouve l'équipement.

Or, ces usagers extérieurs n'ont pas choisi cette situation : elle leur est imposée à deux égards. D'abord parce que, dans une certaine mesure, ils n'ont pas choisi de rester où ils demeurent, en ce sens qu'ils n'ont pas décidé des limites administratives des municipalités, lesquelles correspondent peu aujourd'hui aux habitudes de déplacement des citoyens. Ensuite, parce qu'ils n'ont pas non plus décidé de l'emplacement des grands équipements : dans bien des cas, cette décision a été prise il y a plus de 40 ans par un unique conseil municipal. Cette constatation renvoie au problème d'« externalité », soit les effets positifs ou négatifs que cause une décision sur ceux qui n'y participent pas.



Agence Francyne Caron offre des produits d'affichage sportif haut de gamme.

TABLEAU DE POINTAGE • AFFICHEUR ÉLECTRONIQUE
HORLOGE • ÉCRAN VIDÉO • SONORISATION • ET PLUS!



Les problèmes d'externalité peuvent se régler grâce au principe d'action collective. Au Québec, les municipalités peuvent mettre en œuvre des modèles de prise de décision et de gestion des grands équipements qui permettent de telles actions collectives².

Cette avenue comporte cependant deux défis importants. Premièrement, les villes propriétaires doivent renoncer à une partie de leur autorité dans la gestion de leurs équipements, ce qui s'appelle « un coût de décision » dans le jargon de l'action collective. Deuxièmement, il peut arriver que les petites municipalités aient à faire avaler la pilule d'une augmentation des taxes municipales pour un service collectif dont leur population profitait déjà, mais sans en payer le véritable coût.

CONCERTATION DES PROFESSIONNELS ET VISION COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT

Recommandation :

Que chaque MRC se dote d'une Table régionale des professionnels en loisir chargée de s'attaquer aux problématiques communes de loisir du territoire par le partage des expertises et des bons coups, et par la coordination des efforts. Cette Table est chargée de formuler des recommandations à la Table des maires.

Les problèmes et enjeux liés au loisir public sont en constante évolution. Il y a 40 ans, en milieu rural, l'un des problèmes était le manque d'infrastructures. Aujourd'hui, ce sont davantage les questions du vieillissement de la population et du recrutement des bénévoles. Demain, ce seront celles de l'intégration des nouveaux arrivants et de l'adaptation aux changements climatiques.

Pour faire face à ces défis en constante mutation, les travailleurs en loisir réclament, à juste titre, des outils de travail. La production de tels outils demande cependant, avant tout, un partage des expériences et des apprentissages entre les acteurs de monde du loisir.

Quelques initiatives contribuent actuellement à cet échange de connaissances et de savoir-faire, notamment la Conférence annuelle du loisir municipal (CALM) et le Rendez-vous québécois du loisir rural (RVQLR). Mais il est illusoire de croire qu'une ou deux rencontres par année permet un partage d'information suffisant pour créer un savoir collectif et partagé. De plus, ces rencontres, si elles permettent le transfert des connaissances de l'« expert » aux acteurs terrain, donnent moins l'occasion à ces derniers d'échanger entre eux et de former une communauté de pratiques innovantes.

La mise sur pied de tables MRC de travailleurs en loisir crée des occasions régulières de partage et de construction d'un « savoir terrain » local. Ultimement, ces « agoras » offrent la possibilité d'identifier des cibles régionales d'intervention en loisir et de dégager une vision d'intervention en cette matière pour le territoire, basée sur des valeurs communes et des ambitions partagées. Cette vision, essentielle à tout projet « entrepreneurial et innovateur », est la base de l'action collective concertée et facilite le travail de coordination des efforts individuels.

Finalement, la régularité des rencontres d'une table MRC en loisir permet aux travailleurs de consacrer du temps hors de leur routine effrénée de travail pour réfléchir aux problèmes et repenser les méthodes d'intervention dans leur milieu. Cette recommandation, bien qu'exigeante en temps, n'exige toutefois

pas de grandes dépenses pour être implantée localement (voir l'expérience de la MRC Nouvelle-Beauce).

CONCLUSION

Bien d'autres enjeux territoriaux sont reliés au loisir public. Il faudra éventuellement poser la question des politiques de reconnaissance et de soutien à l'échelon de la MRC et à l'échelon régional puisque, selon des sondages maison³, beaucoup d'organismes offrent des activités dans plus d'une municipalité. La question des transports collectifs, élément crucial de la participation au loisir pour les jeunes de 16 ans et moins et pour les aînés en perte de mobilité, devra aussi être abordée de nouveau en tenant compte des possibilités du palier MRC.

L'échelon MRC présente de nombreux avantages pour améliorer l'offre de loisir au citoyen, particulièrement en milieu rural. Il semblerait que ce mécanisme, très utilisé en développement économique, échappe pour le moment au loisir public : c'est du moins ce que démontre une étude effectuée par Marc-Urbain Proulx⁴, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi. Dans le contexte actuel de rationalisation des dépenses publiques et d'augmentation de la demande de services de qualité, il semble primordial d'intégrer l'approche territoriale à nos méthodes de travail.

² Voir « Les modèles de coopération intermunicipale en loisir au Québec », *Agora Forum*, vol. 38 n° 4, hiver 2015-2016, p. 40.

³ Sondages réalisés dans le cadre de la démarche de recherche SCOLOR auprès d'organismes offrant des activités de loisir dans des municipalités québécoises.

⁴ Proulx, M.-U. *Territoires et développement : La richesse du Québec* (chap. 5 : Les aires : Régions, communautés, districts, figure 5.1, p. 139), Presses de l'Université du Québec, 2011.



PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT DOLLARD-MORIN 2018

▲ Assis (de gauche à droite)

M. Pierre-Paul Leduc, président de Conseil québécois du loisir, M. Michel Allen, président de SportsQuébec, Mme Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation, Mme Manon Lanneville, présidente de l'Association québécoise du loisir municipal, M. Réjean Parent, président du Regroupement des Unités régionales de loisir et de sport

1^{ère} rangée debout (de gauche à droite)

Mme Henriette Lépine (Laval), Mme Lise Jollet (Lanaudière), Mme Véronique Parent (relève en loisir), Mme Lyne Hébert (Centre-du-Québec), Mme Lucie Papillon (Capitale-Nationale), M. Jacques Lamy (Mauricie), Mme Lisette Rioux (Bas-Saint-Laurent), M. Pierre Comeau, représentant de David Comeau (relève en sport), Mme Francine Cinq-Mars (national en sport), M. John Belvedere, représentant de la Ville de Pointe-Claire (Soutien municipalité), M. Bertrand Parent (Chaudière-Appalaches)

2^e rangée debout (de gauche à droite)

M. Sébastien Côté, représentant de Événements Harricana (Soutien organisme), M. Michel Beauregard (Prix spécial), M. Gilles de la Chevrotière (Laurentides), M. Claude Paradis (Nord-du-Québec), M. Pierre G. Cartier (national en loisir), M. Angelo Cristofanilli (Estrie), M. Guy Nolet (Abitibi-Témiscamingue), M. Pierre Gosselin (Côte-Nord), M. Jean Poulin (Montérégie), M. Michel Brassard (Saguenay – Lac-Saint-Jean), M. Michel Cayouette (Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine), Mme Manon Benoit (Montréal), Mme Frédérique Delisle, représentante de M. Gilbert Jolin (Outaouais)

**PRIX DU
BÉNÉVOLAT EN LOISIR
ET EN SPORT
DOLLARD MORIN**

FÉLICITATIONS AUX 24 LAURÉATES ET LAURÉATS!

La 26^e édition du prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, à laquelle a participé la ministre déléguée à l'éducation, Mme Isabelle Charest, s'est tenue le 16 novembre dernier à l'hôtel du Parlement de l'Assemblée nationale. Un hommage a été rendu aux 22 lauréates et lauréats ainsi qu'à un organisme et à une municipalité qui se sont démarqués en participant au développement de leur

communauté et en contribuant au bien-être de leurs concitoyennes et concitoyens. Au Québec, plus de 590 000 personnes réalisent annuellement des actions bénévoles en matière de loisir et de sport. Le prix Dollard-Morin, créé en 1992, rend hommage à des personnes et à des organisations qui se sont distinguées au sein de leur communauté par la qualité de leur engagement bénévole dans les domaines du loisir et du sport. Ce prix a été remis à 510 lauréates et lauréats depuis 26 ans.

Le prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin est organisé par le ministère

de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec les unités régionales de loisir et de sport, le Conseil québécois du loisir, SPORTSQUÉBEC et l'Association québécoise du loisir municipal.

Pour plus d'information sur les lauréates et lauréats et leurs accomplissements, vous pouvez consulter le site Web du MEES, à l'adresse : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/concours-et-prix/prix-dollard-morin/>



ACCÉLÉREZ VOS PROCESSUS

GRÂCE À NOTRE APPLICATION DÉDIÉE



Nos solutions logicielles conviviales et performantes couvriront l'ensemble de vos besoins en gestion et organisation. Depuis 1989, Logiciels Sport-Plus inc. développe des applications pour simplifier et faciliter le travail des employés qui oeuvrent dans tout service de loisirs, centre sportif, organisme à but non lucratif et organisme sportif.

UNE MULTITUDE DE FONCTIONNALITÉS

✓ INSCRIPTION, RÉSERVATION ET LOCATION

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : inscription par Internet ou sur place aux activités, réservations et location.

■ GESTION D'ÉQUIPEMENTS, D'EMPLOYÉS ET DE PRODUITS

Dotez-vous d'un processus de gestion fiable et efficace grâce à notre logiciel complet et évolutif.

🗨 INTERFACES CONVIVIALES

Nos applications sont conçues de façon à plaire à tous les utilisateurs et à faciliter les processus.

📊 GESTION FINANCIÈRE

Gardez la main sur vos opérations (encaissements, paiements, remboursements) et visualisez et imprimez vos rapports (recettes, revenus).

💳 PAIEMENT EN LIGNE

Il est facile de récolter les paiements de vos membres. Ils peuvent consulter, réserver, s'inscrire et payer par carte de crédit via Internet.

📄 IMPRESSION DU RELEVÉ 24

Impression du relevé 24 et du crédit d'impôt pour la condition physique et/ou culturel accessible via le compte client.

PLUS DE 300 CLIENTS SATISFAITS, NOTRE GRANDE FIERTÉ.

L'équipe Logiciels Sport-Plus offre son support aux villes, associations, entreprises, écoles et camps de jours en proposant un outil de gestion complet et efficace qui fait économiser temps et argent.



Fournisseur de solutions logicielles
Inscription - Réservation - Location

450.582.4329

INFO@LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM
LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM



Atelier de travail citoyen à Chateauguay
Photo : Centre d'écologie urbaine de Montréal

FAIRE UN PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS

PAR ADÈLE ANTONIOLLI
ET DENIS POULET



Au projet Espaces, qui a démarré en 2014, on insiste depuis le début sur l'importance de la planification en matière de parcs. On présente la planification comme une étape essentielle du processus de gestion des parcs et une fiche de savoir-faire porte sur la « planification intégrée des parcs ».

Au fil des ans, il est apparu clairement qu'il fallait donner des pistes ou des indications aux municipalités pour les inciter à « faire un plan directeur des parcs ». Ces récentes années, plusieurs municipalités se sont d'ailleurs lancées dans cet exercice, ce qui a permis d'en savoir plus sur les tenants et aboutissants d'une telle entreprise.

Espaces offre maintenant une fiche intitulée *Faire un plan directeur des parcs et espaces verts*, dont

nous publions ici quelques extraits, en y ajoutant des conseils sur la consultation de la population dans une perspective de « participation citoyenne ». Cette dernière partie provient des expériences du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) et des modèles qu'il a mis au point.

DÉFINITION

Le plan directeur des parcs et espaces verts est un outil de planification et d'aide à la prise de décision. Il dresse un portrait de la situation et formule des principes directeurs et des recommandations afin de mieux orienter le développement des parcs et espaces verts de la municipalité.

POURQUOI UN PLAN DIRECTEUR?

Dans les municipalités qui comptent plusieurs parcs et espaces verts, l'élaboration d'un plan directeur des parcs et espaces verts peut s'avérer judicieuse pour y encadrer l'ensemble des interventions. Cet exercice permet de définir le processus de planification et de gestion de l'ensemble des projets d'aménagement qui suivront, de proposer un plan d'action, de faire un budget prévisionnel et d'assurer la pérennité des aménagements.

Le plan directeur des parcs et espaces verts repose sur la prospective (étude de projection dans l'avenir) et la planification stratégique afin d'assurer la cohérence entre les finalités, les stratégies, les objectifs et la politique de mobilisation des ressources organisationnelles, humaines et financières à moyen terme. La municipalité pourra alors décider de le mettre à jour tous les 5 à 10 ans, ce qui permettra notamment de tenir compte de l'évolution des normes d'aménagement, de décontamination, d'accessibilité et de sécurité.

Le plan directeur permet de :

- définir le type, la vocation et le contenu de chacun des lieux de transition, de détente, de pratiques sportives et récréatives, etc.
- effectuer un inventaire quantitatif et qualitatif qui met en lumière les forces et les faiblesses;
- identifier les besoins actuels et futurs des parcs et espaces verts pour chacun des secteurs ou quartiers de la municipalité, et pour la ville dans son ensemble;
- créer des liens permanents entre les services impliqués (administration municipale, service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, service de l'urbanisme, service des travaux publics, service de l'environnement et du développement durable, etc.);

- établir un dialogue avec des partenaires externes tels écoles, services de garde, regroupements de citoyens, OBNL des milieux communautaire, sportif, culturel ou environnemental, organisations œuvrant en santé, en promotion des saines habitudes de vie, en qualité des milieux de vie, en environnement ou en mobilité active, etc.
- générer une planification stratégique d'intervention pour plusieurs années;
- planifier les investissements pour plusieurs années;
- développer un plan d'entretien et de remplacement des installations et des équipements;
- explorer des tendances et analyser des pratiques exemplaires dans d'autres municipalités, organismes ou entreprises privées.

Le plan directeur constitue un outil d'aide à la décision qui permet d'éviter les choix effectués sur la seule base d'intuitions, de pressions ou de perceptions subjectives.

Selon les objectifs spécifiques recherchés par la municipalité, le plan directeur peut prendre une forme et proposer une démarche qui diffère d'un milieu à l'autre.

QUI IMPLIQUER ET POURQUOI

La participation de la population, des organisations et des ressources municipales au processus est souhaitable afin de bien cibler les besoins et intérêts en matière de parcs, d'espaces verts, d'infrastructures récréatives et sportives, et d'assurer une meilleure appropriation de la démarche. L'avis des usagers est particulièrement important afin de s'assurer que les orientations retenues puissent vraiment répondre aux attentes citoyennes.

Seront donc associés à la démarche :

- Tous les services municipaux concernés par les parcs
- La population en général
- Les utilisateurs (individus)
- Les organismes (associations, clubs, ligues, etc.)
- Les institutions locales (scolaires, santé et services sociaux, etc.)

« Dans les municipalités qui comptent plusieurs parcs et espaces verts, l'élaboration d'un plan directeur des parcs et espaces verts peut s'avérer judicieuse pour y encadrer l'ensemble des interventions. »



10 ans
à faire longer
les tout-petits

KARIBOU
Activités motrices
pour les 1 à 5 ans

**Programme clé en main
pour les municipalités!**

Plus de 65 sites d'activités!
Joignez le réseau des fournisseurs
officiels et faites bouger
vos tout-petits!

www.KARIBOU.com

Défi Santé

Municipalités & familles

ENSEMBLE POUR
DES FAMILLES EN SANTÉ



LE DÉFI
SANTÉ EST
DE RETOUR!



À GAGNER :
PRÈS DE 10 000 \$ EN PRIX
À OFFRIER À VOS CITOYENS!

- 4 lots de matériel sportif et récréatif CATSPORTS
- 5 conférences ou ateliers Capsana

INSCRIVEZ VOTRE MUNICIPALITÉ À
MUNICIPALITES.DEFISANTE.CA

UNE RÉALISATION DE :

Capsana

RENDUE POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN DE :

Québec

CATSPORTS

UN MODÈLE EN QUATRE ÉTAPES

Voici un modèle de déroulement d'une démarche d'élaboration de plan directeur qui peut être adapté selon le milieu. Chaque étape exige une forme ou une autre de consultation (voir *Outils d'une démarche participative* plus bas).



ÉTAPE 1- MANDAT ET FONDEMENT DE LA DÉMARCHÉ

Pour préciser le mandat, les objectifs et les résultats souhaités

Déclencheurs

Entreprendre une démarche d'élaboration de plan directeur exige de composer avec une diversité de facteurs ou de situations. Il convient de bien les identifier, car ces facteurs vont émerger peu à peu au fil de la réflexion. Exemples : décision politique, carence réelle, conjoncture particulière, volonté de promouvoir certaines pratiques, changements opérationnels et administratifs.

Enjeux et objectifs du plan directeur au départ

Définition des objectifs pour la municipalité et pour les parties prenantes (ex. : écoles) : disposer d'une vision claire, prendre en compte les besoins et attentes de la population, adapter les parcs et équipements aux demandes, mieux maîtriser les budgets d'investissements, etc.

Ressources et moyens disponibles

Définition des objets du plan directeur, détermination du territoire, inventaire des moyens mis à disposition pour réaliser le plan, formation d'un comité de communications et moyens de mobilisation, image de marque, etc.

Mode de consultation : sondage en ligne

ÉTAPE 2- ÉTAT DE SITUATION

Cette étape constitue le corps même de la démarche puisque, à la fin de celle-ci, la municipalité aura un portrait clair de la situation qui prévaut dans son milieu et une première ébauche des forces, des limites, des possibilités et des contraintes qui influenceront les actions en lien avec les parcs et espaces verts.

Elle comprend :

- relevé et analyse de l'information et de la documentation déjà disponible dans le milieu : politiques, plans directeurs, plan d'urbanisme, règlements, investissements prévus, profil démographique, portrait géographique, etc.
- ajustement et appropriation de la vision;
- partage de la vision;
- liste détaillée des parcs, espaces verts et espaces publics concernés par le plan (ex. : parcs à chien, places publiques, zones tampons, voies vertes, etc.);
- inventaire des équipements : pour connaître la variété et l'usage des parcs et équipements; on les cartographiera, fera ressortir les caractéristiques des installations et évaluera leur état et les mises à niveau nécessaires;
- constats : fréquentation, sécurité, plaisir (appréciation);
- identification des besoins : analyse du profil démographique de la population, accessibilité, demandes des citoyens et habitudes de pratique;
- exploration des tendances et analyse de pratiques exemplaires dans d'autres municipalités : on regardera aussi du côté des organismes et des entreprises

privés pouvant être impliqués dans des aménagements innovants pour mieux comprendre les nouvelles tendances sur le marché.

Modes de consultation : sondage en ligne, visites sur le terrain, kiosque sur le terrain

ÉTAPE 3- SYNTHÈSE, ENJEUX ET PISTES D'ACTION

Un inventaire des forces, des limites, des possibilités et des contraintes sera réalisé afin d'aller plus en profondeur dans l'analyse. Cette analyse servira à identifier des pistes d'actions et à suggérer une priorisation.

On veillera à :

- faire connaître le bilan de la situation (carences observées, points forts);
- valider collectivement la problématique et les orientations envisagées;
- recueillir des idées concrètes pour alimenter le plan d'action.

Modes de consultation : atelier de travail avec les citoyens ou avec les organisations locales, groupe témoin avec les acteurs clés

ÉTAPE 4- ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION PRÉLIMINAIRE

À la lumière de toutes les informations colligées et avec la collaboration du

comité consultatif, un plan d'action (macro) sera rédigé afin d'identifier et de prioriser les grandes interventions pour les trois à cinq années qui suivront le dépôt du plan et, s'il y a lieu, de les intégrer au programme triennal d'immobilisations (PTI). Cette étape comprend :

- l'inventaire des ressources disponibles : humaines, matérielles et financières;
- des recommandations qui doivent permettre un rééquilibrage et des ajustements, et inclure la valorisation et le renforcement de ce qui existe déjà (points forts);
- des orientations : objectifs généraux, objectifs à long terme et à court terme;
- une priorisation des interventions, qui doivent être précises et réalistes selon les ressources disponibles, réalisables dans un calendrier opérationnel et complémentaires aux actions déjà engagées pour résoudre la même problématique; ces actions seront classées par ordre de priorité suivant la capacité de chacune de répondre aux attentes et besoins identifiés lors du diagnostic.

À cette étape, le plan directeur peut comprendre ou non des plans conceptuels à l'échelle représentant les aménagements proposés.

Modes de consultation : présentation à titre d'information, atelier de validation

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE POUR LA CONSULTATION

Les parcs et espaces verts peuvent être un bon premier pas pour amorcer une démarche participative dans la mesure où ce sont généralement des espaces appréciés et utilisés par les citoyens et dont l'usage général fait plutôt consensus.

Pour qu'une démarche participative dans ce contexte soit réussie, il importe de garder en tête les éléments suivants :

- Mobiliser les bonnes personnes au bon moment
- Des activités adaptées aux objectifs et aux étapes de la démarche
- Une mobilisation en amont et des communications claires

OUTILS D'UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Les outils participatifs présentés ci-dessous¹ conviennent bien à un processus de consultation visant à faire un plan directeur des parcs et espaces verts. Le recours à des ressources professionnelles peut assurer une certaine neutralité dans le processus et permettre de profiter d'une expertise développée au fil des années. Cette collaboration peut prendre des formes variées, mais elle est un gage de qualité, notamment dans le cadre d'une première démarche.

¹ Outils développés dans le cadre du projet Réseau Quartiers verts du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM).



MERCI!

d'être là au quotidien pour nous et nos familles

450 \$ D'ÉCONOMIE MOYENNE
pour nos clients des services publics qui regroupent leurs assurances¹

Obtenez une soumission!
1 855 441-6018
lacapitale.com/aqlm

Association québécoise
du loisir municipal

La Capitale
Assurances générales

**AVANTAGES EXCLUSIFS AUX EMPLOYÉS
DES SERVICES PUBLICS**

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. [1] Sondage SOM mené en juin 2017, auprès d'employés ou de retraités des services publics clients de La Capitale et ayant regroupé au moins deux produits d'assurance auto, habitation ou véhicules de loisirs. Économie moyenne calculée à partir des montants déclarés par 96 répondants ayant réalisé une économie.



Mobilisation citoyenne pour le réaménagement du parc Les Salines à Saint-Hyacinthe
Photo : Centre d'écologie urbaine de Montréal

LE SONDAGE

Le sondage, qui vise principalement à consulter l'ensemble de la population, peut se faire en ligne, par téléphone ou en personne. Il permet de rejoindre des personnes qui ne fréquentent pas les parcs, mais qui pourraient avoir un intérêt dans leur développement. La diversité de profils de répondants permet de dresser un portrait complet des opinions ou de la situation.

Il convient d'élaborer un sondage adapté à l'objectif, court et avec des questions très facilement compréhensibles pour éviter toute confusion.

« L'atelier de travail citoyen permet de raffiner et bonifier l'information recueillie par la recherche documentaire grâce au vécu et aux besoins exprimés des utilisateurs. »

LE KIOSQUE SUR LES LIEUX

Plutôt que de demander aux gens de venir à vous, allez directement à leur rencontre. Installez un kiosque dans un parc ou dans un espace vert. Vous pouvez profiter d'un événement qui se déroule sur les lieux ou vous installer dans un espace où les gens se réunissent (chalet de parc, aire de restauration, etc.).

Les kiosques de consultation sur place offrent aux gens des occasions rapides, accessibles et amusantes pour partager leurs idées. Ils sont également intéressants pour augmenter la visibilité d'un projet et informer et mobiliser les personnes présentes pour les prochaines étapes.

L'ATELIER DE TRAVAIL CITOYEN

Un atelier de travail citoyen est une rencontre d'environ trois heures qui permet d'aborder collectivement l'aménagement d'un réseau de parcs ou d'un seul parc, de livrer des notions de base en urbanisme et en environnement, ainsi que de permettre aux citoyens d'échanger sur l'avenir des espaces à l'étude. De courtes présentations sur la situation, les problèmes vécus et des solutions possibles précèdent généralement le travail en sous-groupe, lequel vise à bonifier le portrait et les changements proposés.

L'atelier de travail citoyen permet de raffiner et bonifier l'information recueillie

par la recherche documentaire grâce au vécu et aux besoins exprimés des utilisateurs. Avec des outils simples et vulgarisés, ces rencontres offrent un espace de prise de parole très apprécié qui favorise la mobilisation et l'engagement citoyen. Le travail en sous-groupe nécessite une bonne préparation et plusieurs animateurs d'expérience. La présence des acteurs du milieu permet aux citoyens d'être entendus et aussi de comprendre les enjeux et les contraintes des projets.

L'ATELIER DE TRAVAIL OU LE GROUPE TÉMOIN AVEC LES ACTEURS DU MILIEU

Un atelier de travail avec les acteurs du milieu (organismes ou associations des milieux sportif, de loisir, communautaire, culturel, scolaire, sécurité publique, etc.) est une rencontre d'environ trois heures qui leur permet d'aborder collectivement leurs besoins et les enjeux qui leur importent liés aux espaces à l'étude, et de bonifier et valider le travail déjà réalisé par les professionnels de la municipalité.

L'atelier de travail avec les acteurs du milieu permet de raffiner et bonifier l'information recueillie par la recherche documentaire et le sondage, de guider l'organisation de l'atelier de travail avec les citoyens et d'influencer les orientations du plan directeur des parcs.

IMPORTANT!

Le site du projet Espaces (www.espaces.ca) est maintenant fermé. Tous les documents qui s'y trouvaient (Cadre de référence *Tant qu'il y aura des enfants*, guide *Des parcs pour tous* et toutes les fiches) ont été transférés sur la plateforme GUIDES SPORTS LOISIRS (www.guides-sports-loisirs.ca), gérée par l'AQLM, et ont fait l'objet d'une présentation renouvelée, sous le chapeau *Guide des parcs et autres espaces publics*.



CHEF DE FILE DANS

LES ARENAS

- ✓ Vente et Location
- ✓ Entretien & Pièces
- ✓ Formation
- ✓ Peinture sur glace
- ✓ Service routier
- ✓ Réusinage



DONNE VIE À LA GLACE



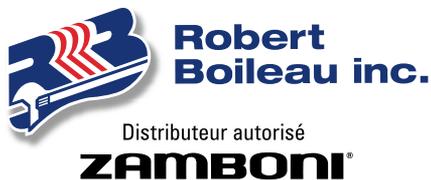
TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR VOTRE GLACE

SURFACEUSES TRACTÉES · LEVEL-ICE · COUPE-BORDURES · TECHNICIENS CERTIFIÉS · LOGOS TEXTILES/PEINTS

ÉLECTRIQUE/ESSENCE/PROPANE



CONFIEZ VOTRE ENTRETIEN À NOTRE ÉQUIPE! CONTACTEZ-NOUS



1425 boul. Pitfield, Saint-Laurent,
Québec, Canada, H4S 1G3

T (514) 333-8420

SF (877) 333-8420

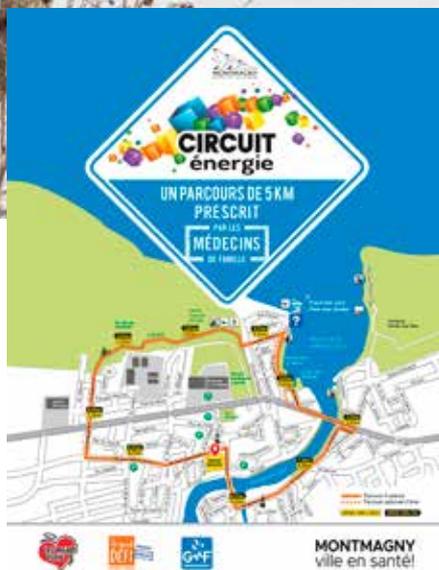
www.arenazone.com

**CENTRE DE SERVICE À BEAUPORT
POUR L'EST DU QUÉBEC**



LE CIRCUIT ÉNERGIE DE MONTMAGNY

PRIX EXCELLENCE 2018, CATÉGORIE MUNICIPALITÉ OU ARRONDISSEMENTS DE 10 000 À 24 999 HABITANTS



Le Circuit énergie est accessible été comme hiver à pied, en raquettes ou même en fatbike.

Photo : Daniel Thibault

Lieu

Ville de Montmagny (11 289 habitants)

En résumé

En janvier 2018, la Ville de Montmagny a décidé de rendre officiel et permanent le circuit balisé de 5 kilomètres qu'elle avait imaginé pour la toute première édition de La Grande marche du Grand défi Pierre Lavoie (GDPL) tenue à l'automne 2017. C'est ainsi que le Circuit énergie est né.

Unique au Québec, cette initiative découle d'un partenariat entre la Ville, Les Enfants d'cœur (organisme composé de citoyens et de gens d'affaires dont la mission est de promouvoir auprès des jeunes de toute condition les saines habitudes de vie et l'activité physique) et le Groupe de médecine familiale (GMF) de Montmagny. Elle est également soutenue par le Grand défi Pierre Lavoie.

Genèse du projet

Au cours des dernières années, la Ville de Montmagny a pris un important virage santé en choisissant d'encourager l'adoption de saines habitudes de vie, tant auprès de ses employés que de ses citoyens.

- Depuis 2015, année où Montmagny a été la ville hôte de La Boucle du GDPL, la Ville n'a cessé d'entretenir des liens étroits avec l'équipe du GDPL et les Enfants d'cœur.

- En 2016, Montmagny a été la première municipalité du Québec à s'associer à des entreprises de la région pour participer au Grand Défi Entreprises.

- Lorsqu'elle a appris que des Grandes marches seraient désormais organisées dans diverses villes du Québec et non seulement à Montréal, Québec et Saguenay, Montmagny a voulu faire partie du lot et s'est de nouveau associée aux Enfants d'cœur pour orchestrer le tout.

- C'est ainsi que le 22 octobre 2017, Montmagny a élaboré un parcours en boucle de 5 km pour inciter la population de toute condition physique et de tous âges à marcher. Près de 1000 personnes, dont sept médecins, ont répondu à l'appel et permis à cette première édition de La Grande marche à Montmagny de remporter un vif succès.

- Les liens s'étant ainsi consolidés, notamment avec le GMF de Montmagny, toutes les parties ont voulu pousser plus loin cette agréable expérience et miser sur ce beau succès. C'est ainsi qu'il a été convenu de rendre officiel et permanent le circuit balisé de 5 km créé pour La Grande marche.

- Moins de trois mois plus tard, soit en janvier 2018, le Circuit énergie était inauguré en présence de Pierre Lavoie.



Il y avait foule lors de la première édition de La Grande marche de Montmagny en octobre 2017.

Photo : Isabelle Boulet

Caractéristiques du Circuit

- Parcours de 5 km accessible aux marcheurs de tous âges et de toute condition physique
- Mise en valeur de quelques-uns des plus beaux secteurs de la ville
- Outil précieux et concret pour les médecins de la région qui peuvent encourager leurs patients à être actifs en leur « prescrivant » des kilomètres à parcourir à la marche sur le circuit
- Balisé, sécuritaire et entretenu à l'année
- Peut être parcouru seul, en famille ou entre amis, avec ou sans prescription, été comme hiver
- Depuis quelques mois, possibilité de l'effectuer dans les deux sens

Animation

- Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Montmagny offre dans sa programmation un programme d'accompagnement sur le Circuit, animé par une instructrice d'expérience. Plusieurs séances par semaine sont offertes.
- Le Circuit apparaît dans la programmation de quelques organismes du milieu, notamment le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny, dont l'activité « Ça marche Doc » a réuni une centaine de marcheurs en mai dernier, et le CISSS de Chaudière-Appalaches, qui y a convié plusieurs centaines de ses employés en septembre à l'occasion de son Défi sportif.
- D'autres initiatives sont en discussion, notamment la création d'un club de marche structuré et encadré par un professionnel et le développement d'une application mobile, toujours dans le but de démocratiser la pratique de la marche et de maximiser l'utilisation de cette infrastructure récréative.



- Le Circuit énergie est intégré à un réseau plus vaste de sentiers multisports destinés aux amateurs de randonnée pédestre, de marche nordique, de raquette, de vélo de montagne et de fatbike.

Retombées

- En plus de la notoriété obtenue en devenant la première ville du Québec à se doter d'un Circuit énergie prescrit par les médecins et reconnu par le GDPL, Montmagny a offert à sa population une nouvelle infrastructure récréative, sécuritaire et inclusive favorisant la pratique de l'activité physique.
- De par son accessibilité et sa gratuité, le Circuit énergie contribue à briser l'isolement et même à combattre la pauvreté, car la marche permet de socialiser et ne requiert aucun équipement onéreux.

Récompenses

- Prix Aménagement du milieu décerné par l'Union des municipalités du Québec – Mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie (mai 2018)

Le Circuit énergie met en valeur quelques-uns des plus beaux secteurs de Montmagny.

Photo : Isabelle Boulet

- Prix Intelligence collective remis par le Réseau québécois des Villes et Villages en santé – Exemple exceptionnel d'implication collective (mai 2018)
- Prix Excellence de l'Association québécoise du loisir municipal dans la catégorie Municipalités ou arrondissements de 10 000 à 24 999 habitants (octobre 2018)

Personnes-ressources

Jean-François Roy, directeur, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
jean-francois.roy@ville.montmagny.qc.ca

Ville de Montmagny, 418-248-3361, poste 2110;
ville.montmagny.qc.ca/circuitenergie

Francis Fréchette, cofondateur, Fondation Les Enfants d'cœur; Facebook Les Enfants d'cœur;
fondationlesenfantsdcoeur@gmail.com

Prix Excellence 2018 de l'AQLM : Le 4 octobre, Edith Proulx (à droite), représentante des Laurentides au conseil d'administration de l'AQLM, a remis le trophée Otium au maire de Montmagny, Rémy Langevin (à gauche). Suivent, de gauche à droite, Francis Fréchette et Frédéric Ouellet, représentants des Enfants d'cœur, et Jean-François Roy, directeur des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire de Montmagny.

Photo : Cathia Vallée



MUNICIPALITÉ ET
PETITE ENFANCE

PRÉSENTÉ À LA
19^e CONFÉRENCE
ANNUELLE DU
LOISIR MUNICIPAL
À QUÉBEC
LE 4 OCTOBRE
2018



Lieu

Municipalité de Boischatel

En résumé

L'environnement dans lequel grandit un tout-petit aura une grande influence sur son parcours de vie. Or, les acteurs municipaux peuvent agir en tant que leader afin de favoriser le développement optimal des citoyens et citoyennes de demain. Au fil des années, Boischatel a pris différentes initiatives destinées aux tout-petits : tarification préférentielle pour les garderies, activités et transport pour les services de garde en milieu familial, programmation et activités libres familles, P'tit camp 3-4 ans, formation du personnel, bonification des équipements, etc. En plus d'optimiser l'utilisation des infrastructures récréatives, ces actions amènent l'enfant et sa famille à vivre très tôt des expériences diversifiées et à profiter des différents services offerts dans son milieu de vie.

Contexte

- Population : Plus de 7500 habitants
- Population composée principalement de familles
- En 2016, 1645 jeunes âgés de 0 à 14 ans, dont 555 âgés de 0 à 4 ans
- Augmentation de 17,4 % de la population de 2011 à 2016

Questionnement

Au fil des années, le champ d'action municipal s'est élargi. Les municipalités sont souvent appelées à se mobiliser autour d'enjeux sociaux comme la persévérance scolaire, les saines habitudes de vie, le développement social et plusieurs sujets qui influencent de près ou de loin la qualité de vie du citoyen, et ce, indépendamment de leur âge : aînés, adultes, familles et, par la bande, les enfants petits ou grands.

Plusieurs compétences municipales peuvent influencer le développement des tout-petits : l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme, la sécurité publique, le transport, la culture, les loisirs et activités communautaires. La municipalité est en mesure d'offrir diverses occasions qui permettent à l'enfant de socialiser, d'apprendre les règles de vie, de communiquer et de mieux comprendre le monde dans lequel il évolue.

Genèse des interventions à Boischatel

La municipalité offrait déjà des activités de psychomotricité parents-enfants dans sa programmation de loisirs. Toutefois, le programme reposait sur un intervenant et la municipalité désirait pérenniser l'activité qui était très populaire auprès des familles avec de jeunes enfants.

En 2010, Boischatel s'est engagée auprès de Côte à Côte en action, regroupement de partenaires soutenu par Québec en Forme et Avenir d'enfants, ce qui lui a permis d'aller plus loin pour soutenir les familles du territoire :

- En renforçant les liens avec les partenaires de la petite enfance, donc en ayant une meilleure connaissance des réalités et besoins des organismes œuvrant auprès d'une clientèle 0-5 ans et par la mise sur pied de projets communs contribuant au développement optimal des tout-petits;
- En soutenant financièrement certains projets;
- En informant sur les bonnes pratiques et les nouvelles tendances dans le monde de la petite enfance.

Révision et bonification de l'offre de service

- Programmation 0-5 ans : dans chacune des programmations saisonnières, la municipalité prévoit des activités destinées aux enfants de 5 ans et moins (programme Pirouette et Cabriole pour enfants de 1 à 5 ans, cours de patin et de tennis)
- Activités libres en famille : tous les dimanches, les familles avec des enfants de 0 à 12 ans peuvent jouer en famille alors que le gymnase du Centre sportif est animé et spécialement aménagé avec du matériel ludique adapté à la clientèle.
- Animation tous les samedis de l'été dans deux parcs de la municipalité. Ce sont les moniteurs de camp de jour qui assurent le déroulement des activités.
- Le P'tit Camp (3-4 ans) vise notamment les enfants qui évoluent en milieu familial, ceux pour qui il serait profitable de côtoyer plus d'enfants ou de sortir de leur environnement quotidien, ainsi que les enfants dont le service de garde est fermé une portion de l'été. Le P'tit Camp est orienté sur la découverte et la préparation à la maternelle, alors que la routine établie contribue au développement de l'autonomie de l'enfant. Il lui permet de découvrir le monde qui l'entoure, de gagner en assurance et de développer ses aptitudes à socialiser et interagir en groupe.
- Formation du personnel pour l'animation d'activités destinées aux tout-petits, entre autres psychomotricité et yoga. Formation spécialisée sur le développement global des enfants de 3-4 ans, en plus de la formation DAFA et un cours de base en premiers soins pour les moniteurs du P'tit Camp.

Services aux partenaires

- Partenaires : CPE L'Enchanté, Garde en milieu familial
- Tarification préférentielle pour la location du Centre sportif et prêt de matériel pour les CPE et les responsables de garde en milieu familial (RSG)
- Prêt de locaux relevant de la gestion du Service des loisirs et de la culture (ex. : activités d'éveil à la lecture)
- Animation et transport des RSG (responsables de service de garde en milieu familial) : une à quatre fois par année, Boischatel organise dans ses locaux des activités pour les RSG et les petits fréquentant leur milieu de garde (spectacles, activités d'éveil musical, activités de jardinage, etc.). Pour chacune des activités, le transport est fourni.



Aménagements particuliers dans les parcs

Bonification du matériel dans les parcs : carrés de sable, tableaux et craies, coffres à jouets, croque-livre, etc.

Aménagements particuliers lors des événements

- Zone et animation tout-petits
- Section pour l'allaitement
- Vestiaire famille

Impacts

- Sur les enfants : expériences positives, éducatives et diversifiées. Occasions multiples de socialiser et d'être actif physiquement. Découverte et appropriation du milieu de vie. Augmentation du sentiment de sécurité, de confiance et d'autonomie.

- Sur les familles : découverte et appropriation rapide du milieu de vie, développement du sentiment d'appartenance. Meilleure connaissance des services et programmes offerts.

- Sur la communauté : communication, liens forts avec les organismes du milieu.

Défis

- Partage de vision commune : développer une compréhension commune et mettre la petite enfance au cœur de nos priorités dans la planification, ce qui passe généralement par la mise en place d'une politique familiale.
- Ressources : toutes les actions nécessitent un minimum de temps et de budget. Il faut donc prévoir des moyens pour pérenniser ces actions.

- Innovation : il est important de connaître les orientations en matière de petite enfance et de voir comment la municipalité peut agir. Les partenaires sont de bons alliés en matière de nouvelles tendances et de bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Personne-ressource

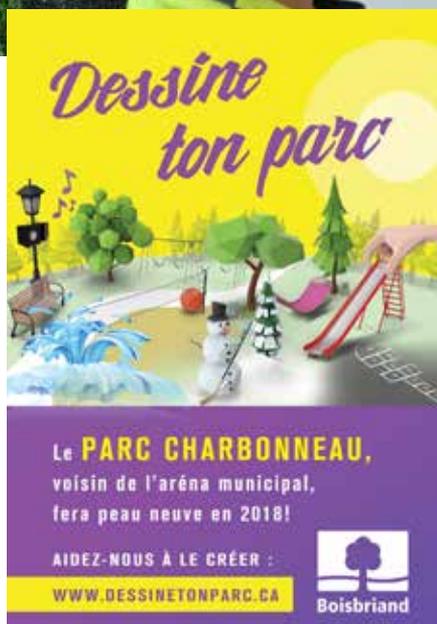
Amélie Bédard, coordonnatrice des loisirs et de la culture
Municipalité de Boischatel
418-822-5302; ameliebedard@boischatel.net

Référence

Présentation à la CALM :
<http://www.loisirmunicipal.qc.ca/uploads/Ateliers%20et%20conf%20CALM%202018/C5.2municipaliteettoutpetitsboischatelameliebedard.pdf>

« DESSINE TON PARC »

PRÉSENTÉ À LA
19^e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL
À QUÉBEC LE 4 OCTOBRE 2018



Lieu

Parc Charbonneau, Ville de Boisbriand

En résumé

Le projet de réaménagement du parc Charbonneau, vaste parc central au cœur de Boisbriand, est sur la table à dessin depuis plus de 10 ans. Plusieurs concepts ont été présentés sans jamais qu'on parvienne à trouver LE concept idéal. En 2017, le projet a été confié à un comité de gestion de projet piloté par le Service des loisirs. Non conventionnel, ce comité, composé de TOUS les services municipaux, a suscité son lot de réactions, somme toute positives. Le comité a amorcé sa réflexion en organisant une vaste *consultation citoyenne* ayant pour objectif d'entendre l'opinion des citoyens, de TOUS les citoyens (jeunes, aînés, organismes, etc.). La campagne « Dessine ton parc » a connu un déploiement sans précédent.

Contexte

- Ville de Boisbriand : 27 000 habitants
- Au cours des 30 dernières années, Boisbriand a vu sa population doubler.
- Devant les besoins pressants, le parc Charbonneau a été développé de façon réactive et son aménagement actuel n'est pas optimal.
- Boisbriand se situe parmi les jeunes villes du Québec (âge médian de 37 ans), mais elle compte aussi une population grandissante de 65 ans et plus (12 %).

Genèse du projet

- Manque de cohésion des installations du parc et équipements devenus désuets.
- Plateaux construits les uns après les autres afin de répondre à des besoins ponctuels, ce qui a causé plusieurs problématiques, notamment en matière de sécurité vu la densité et la proximité des aires de jeux.
- Absence d'entrée principale, accessibilité et attrait laissant à désirer.
- Clientèle diversifiée, plusieurs activités de loisir pratiquées, été comme hiver. La Ville de Boisbriand souhaite adopter pour ce parc une approche intergénérationnelle, dans une ambiance conviviale.
- Plusieurs concepts de réaménagement explorés au fil des années, tant par les directeurs de service que par des professionnels externes. Aucun concept retenu!
- Une nouvelle direction générale et la création d'un comité de gestion de projet ont permis de relancer le projet. Le nouveau style de gestion a permis à des employés issus de TOUS les services, tous statuts et champs de compétences confondus, de travailler ensemble sur un projet commun et de partager des idées qui sortent de l'ordinaire.
- En quête d'un projet novateur, différent et rassembleur, la Ville a donné la parole à ses citoyens, leur demandant d'imaginer leur parc, sans limites ni contraintes.

- La Ville souhaitait par-dessus tout déconstruire le mythe de la consultation publique traditionnelle en proposant une approche plus accessible, plus ouverte, permettant de rejoindre le plus de citoyens possible : il s'agissait d'aller à leur rencontre directement dans le cadre d'activités déjà au programme.

Déroulement de la consultation

- Campagne échelonnée sur un mois (du 20 mai au 30 juin 2017)
- Outils de communications traditionnels utilisés : bulletin municipal, page Facebook de la Ville, panneaux électroniques, affiches dans les abribus, communiqués de presse et site Internet
- Création d'un microsite « drag'n drop », relié au site Internet de la Ville : les gens étaient invités à cliquer sur 10 éléments de leur choix et à les glisser sur la maquette du parc, créant ainsi leur parc de rêve, avant de le soumettre d'un simple clic.
- Une version papier était également disponible, qui permettait de découper les 10 éléments et de les coller sur la maquette.
- Espace prévu pour inscrire idées et commentaires
- Escouade « Dessine ton parc » à l'œuvre lors de certains événements : identifiée par des t-shirts aux couleurs de la campagne, cette escouade invitait les citoyens à créer leur parc sur le « drag'n drop » à l'aide d'une tablette.

- Lors de la Journée famille active, qui rassemble plusieurs centaines de citoyens dans le parc Charbonneau, un chapiteau avait été installé permettant aux gens de participer à la consultation. À l'intérieur du chapiteau, les gens pouvaient choisir des photos d'éléments de parcs du monde entier et y coller un cœur.

- Affiches géantes conçues pour « dessiner » le parc et tables de bricolage mises à la disposition des citoyens

- Organismes de loisir et écoles mis à contribution tout au long de la consultation

Participation

- 920 personnes ont participé à la consultation en imaginant leur parc.
- 322 participants ont été rejoints lors de la Journée famille active.
- Les idées ont été compilées et constituent la base sur laquelle l'étude de conceptualisation s'est fondée.

Résultats

- « Dessine ton parc » était la première campagne de l'histoire de Boisbriand à connaître un déploiement d'une telle envergure, diversifiée dans ses moyens et concluante dans ses résultats.
- Le réaménagement du parc est un vaste projet qui s'échelonne sur une période de trois ans (2019 à 2021).

- La campagne « Dessine ton parc » a permis à un grand nombre de citoyens de « rêver » leur parc.

- Lors de son inauguration, en 2021, on rêve déjà d'un gigantesque ruban qui fera le tour du parc et sur lequel on pourra lire : « J'ai dessiné mon parc. » On souhaite que chaque citoyen puisse s'approprier son bout de parc.

Personne-ressource

Stéphanie Aubin, chef de division sports, plein air et communautaire, Service des loisirs de la ville de Boisbriand : 450-435-1954 poste 313; saubin@ville.boisbriand.qc.ca

Référence

Présentation à la CALM : <http://www.loisirmunicipal.qc.ca/uploads/Ateliers%20et%20conf%20CALM%202018/H5.1dessinetonparcvilleboisbriandstephanieaubin.pdf>

Ville de Boisbriand, Service loisirs, culture et bibliothèque : <http://www.ville.boisbriand.qc.ca/services-aux-citoyens/loisirs-et-culture/programmation-des-activites.html>



CONÇU POUR DES HEURES DE PLAISIR

PARC GEORGES-SAINT-PIERRE | MONTRÉAL

FABRIQUÉ
AU QUÉBEC

 VORTEX



 **VORTEX**

Chef de file mondial des solutions de jeux aquatiques avec plus de 650 installations au Québec et 7 000 dans le monde entier

VORTEX-INTL.COM | 1.877.586.7839

KVEZINA@VORTEX-INTL.COM



Photo : Shutterstock.com

PREMIER GUIDE D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES VÉLOPARCS

Observatoire québécois du loisir

Cette rubrique est alimentée par l'Observatoire québécois du loisir (https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=170), où l'on peut consulter régulièrement des informations, des réflexions et des études qui témoignent de l'évolution rapide et stimulante du monde du loisir public.

Début octobre, Vélo Québec et l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) ont lancé le premier *Guide d'aménagement et d'entretien des véloparcs*, offert sur la plateforme GUIDES SPORTS LOISIRS (www.guides-sports-loisirs.ca) que gère l'AQLM. Ce nouveau guide est venu s'ajouter au *Guide d'entretien des terrains de balle* (2017) et au *Guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures* (2018), tous deux très consultés.

Avec presque autant d'adeptes adultes que le ski de fond, le vélo de montagne est une activité de loisir estival importante au Québec, permettant notamment aux citoyens de demeurer actifs et de profiter du plein air. Des véloparcs de petite envergure ont vu le jour dans plusieurs collectivités au Québec, visant à rapprocher l'activité des milieux de vie et à permettre aux pratiquants de développer leurs habiletés techniques dans un contexte amusant et sécuritaire.

De là l'idée de ce guide, destiné à mieux outiller les municipalités du Québec, mais aussi les organismes et les bénévoles qui s'occupent de véloparcs et de sentiers de vélo de montagne, pour les rendre à la fois plus attrayants et plus sécuritaires, voire d'en favoriser l'expansion.

Le Guide d'aménagement et d'entretien des véloparcs décrit les meilleures pratiques dans le milieu pour l'aménagement et l'entretien des véloparcs, basé sur les connaissances de bénévoles et de professionnels de l'aménagement. Ce nouveau guide est appelé à devenir une référence incontournable en matière d'aménagement et d'exploitation de véloparcs au Québec, et même dans toute la Francophonie.

Pour produire ce guide, Vélo Québec et l'AQLM ont bénéficié du soutien du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de Mountain Equipment Coop et de la Mutuelle des municipalités du Québec.

À PROPOS DE LA PLATEFORME GUIDES SPORTS LOISIRS

GUIDES SPORTS LOISIRS est le nouveau nom de la plateforme que l'AQLM avait créée en 2017 pour présenter divers guides d'aménagement et d'entretien d'installations sportives. Ainsi, www.guides-sports-loisirs.ca remplace www.guides-installations-sportives.ca.

Le *Guide d'aménagement et d'entretien des véloparcs* était le second guide à paraître en 2018 sur cette plateforme. Plus tôt cette année avait paru le *Guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures*, fruit d'un partenariat entre l'AQLM et la Ville de Montréal. Les deux guides ont été présentés à la 19^e Conférence annuelle du loisir municipal le 4 octobre à Québec.

Par ailleurs, la plateforme a plus récemment accueilli le *Guide des parcs et autres espaces publics*, qui récupère en fait tout le matériel (cadre de référence *Tant qu'il y aura des enfants*, guide *Des parcs pour tous* et toutes les fiches) qu'offrait le site du projet Espaces. La présentation a été entièrement refaite pour faciliter la navigation et la consultation des documents.



NOUVEAU GUIDE PFM POUR ACCOMPAGNER LES MUNICIPALITÉS

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) vient de publier une toute nouvelle version de son guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale (PFM). Cette 7^e édition est le fruit d'analyses de plus de 800 projets de PFM réalisés au cours de 30 dernières années. Le CAMF a également profité de l'expertise de ses partenaires en petite enfance et en environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV) afin de bonifier le contenu.

Ce nouveau guide se veut avant tout pratique. Plus épuré, il aborde les concepts

clés ainsi que les étapes à franchir pour réaliser une PFM. Il met en lumière les bonnes pratiques, les initiatives inspirantes et certaines conditions de succès associées à chacune des étapes de la démarche. Il permet également de porter un regard sur les thématiques émergentes et les préoccupations des familles d'aujourd'hui. Il propose par ailleurs des outils de travail et d'aide à la réflexion, lesquels sont disponibles par l'entremise des formateurs du CAMF.

« Le CAMF est conscient que le succès des PFM au Québec ne repose pas exclusivement sur un guide et des outils. Si aujourd'hui nous pouvons témoigner de ce succès, c'est en très grande partie grâce aux municipalités qui ont décidé d'adopter le réflexe du *Penser et agir famille/ainé* et de faire de la PFM un levier de développement qui a su suivre l'évolution constante des réalités familiales », a commenté Isabelle Lizée, directrice générale du CAMF.

On peut télécharger ou consulter le *Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale* à : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/guide-pfm-2018.pdf>.



ISABELLE CHAREST MINISTRE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION, RESPONSABLE DES DOSSIERS DE LOISIR ET DE SPORT

L'AQLM a accueilli avec confiance la nomination, le 18 octobre, de Mme Isabelle Charest au poste de ministre déléguée à l'Éducation, responsable des dossiers de loisir et de sport.

Dans une lettre de félicitations adressée à la nouvelle ministre, Manon

Lanneville, présidente de l'AQLM, écrit : « Vos antécédents sportifs et votre engagement dans la cause du sport amateur et du loisir public sont pour nous un gage que vous réussirez à donner un nouvel élan au mouvement en faveur des saines habitudes de vie et de la vie active à tout âge. »

Mme Lanneville souligne que « la qualité de vie est depuis longtemps au cœur des interventions des services municipaux de loisir, lequel constitue un levier important dans la création d'environnements favorables à la santé ».

Mme Charest a été élue députée de la circonscription de Brome-Missisquoi le 1^{er} octobre dernier. Triple médaillée olympique en patinage de vitesse, elle a été chef de mission aux Jeux olympiques de PyeongChang en 2018, de même que chef adjointe à ceux de Rio en 2016. Ses exploits sportifs remontent à l'époque où elle était membre de l'équipe canadienne de patinage de vitesse : elle a participé aux

Jeux olympiques de 1994, 1998 et 2002.

Mère de deux enfants, elle a cofondé en 2011 la boîte de relations publiques et de communications Nellicom et a travaillé comme coordonnatrice des communications à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs. Pendant près de 10 ans, elle a occupé un poste d'animatrice et chroniqueuse sur les différentes chaînes de Bell Média, alors qu'elle était également copropriétaire et gestionnaire d'un centre de conditionnement physique. Elle a aussi travaillé au Comité olympique canadien (COC), au sein duquel elle a été responsable de la coordination des événements spéciaux et des programmes aux athlètes.

En plus d'avoir été intronisée au Panthéon des sports du Québec (2003), elle est membre du Temple de la renommée de patinage de vitesse Canada et de celui du Club de la Médaille d'or.

DES ABRIS ROBUSTES QUI ONT FAIT LEURS PREUVES

✿ Fait au Québec

tendal®

SOLTO®



GRAND CHOIX DE PRODUITS ADAPTÉS À VOS BESOINS
DISPONIBLES PARTOUT AU QUÉBEC | SERVICE CLÉ EN MAIN
On manufacture, on livre et on installe.

450 508-4400 | 12 755 rue du Parc, Mirabel, Qc J7J 0W5 tendal.ca

MANUFACTURÉ PAR

Groupe

SOMAC

ATMOS
PHÄRE

ESPACES PUBLICS
ESPACES LUDIQUES



Roulez au rythme des Pumptracks!

Les parcours de Pumptracks de Parkitect sont composés de onze modules parfaitement conçus, faits pour être assemblés les uns aux autres pour créer des parcours progressifs, qui conviennent à tous les niveaux d'utilisateurs et à tous les sports sur roues.

Disponibles en version amovible et en version permanente.

[Atmosphere.com/pumptrack](https://atmosphere.com/pumptrack)

Les Pumptracks sont aussi disponibles pour la location.
Contactez-nous pour plus de détails.

Pumptrack Modulaire